

# La Tchécoslovaquie envahie

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

N° 191 - Mercredi 21 août 1968

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88 tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23 313  
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.—  
3 mois Fr. 11.— 6 mois Fr. 22.— 1 an Fr. 44.— LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

## Les troupes soviétiques, et alliées occupent tout le pays

La population de Tchécoslovaquie a été brutalement tirée de son sommeil cette nuit. Peu après minuit, dans les rédactions des journaux de Prague, des habitants des villages proches de la frontière téléphonaient, bouleversés, pour annoncer que des chars blindés soviétiques entraient dans le pays et que, en particulier, ils avaient pénétré à Bratislava, capitale de la Slovaquie.

Le gouvernement, l'assemblée nationale et le comité central du Parti communiste ont aussitôt été convoqués en séance extraordinaire. L'appel de Radio-Prague invitant la population à ne pas opposer de résistance était diffusé toutes les dix minutes. De nombreux véhicules officiels sillonnaient les rues de Prague dans la nuit.

Sur les aérodromes des environs de Prague, un avion militaire soviétique atterrissait chaque minute.

Des centaines de personnes se sont attroupées devant l'immeuble de Radio-Prague dans l'attente de précisions. Alors que des avions survolaient sans cesse la capitale, les étrangers réveillés dans leurs hôtels tentaient de s'en aller en toute hâte en taxi. Dans les rues, on rencontre des femmes en larmes criant: « Ils nous ont vendus à Cierna Nad Tisou ».

Les aérodromes de Prague sont maintenant occupés par des forces du Pacte de Varsovie. Le bruit court que les membres du Gouvernement tchécoslovaque seraient détenus.

## Pas de résistance

Le bulletin de Radio Prague, adressé « au peuple entier de la République socialiste tchécoslovaque » et annonçant l'invasion du pays déclare:

« A 23 h., des troupes soviétiques, polonaises, est-allemandes, bulgares et hongroises ont franchi la frontière tchécoslovaque.

« Ce mouvement s'est produit sans que le président de la république, le président de l'assemblée nationale, le premier ministre ou le premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque en soient avertis. »

Le bulletin demande en outre aux citoyens « de garder leur calme et de ne pas opposer des résistances aux troupes étrangères ».

« Notre armée, nos forces de sécurité et notre milice du peuple n'ont pas reçu l'ordre de défendre le pays », poursuit le bulletin qui conclut: « Le présidium du Comité central du Parti communiste tchécoslovaque juge cette action contraire aux principes fondamentaux régissant les relations entre pays socialistes et estime qu'elle viole les principes de la loi internationale. »

## Douze ans après, les méthodes n'ont pas changé COMME POUR BUDAPEST

L'agence Tass a diffusé le communiqué suivant, qui évoque les prétextes avancés à l'époque de l'invasion de la Hongrie, il y a douze ans:

« Des hommes d'Etat tchécoslovaques se sont adressés à l'URSS et aux autres Etats alliés, leur demandant de leur apporter l'aide, y compris l'aide militaire. Cet appel a été suscité par la menace à l'existence du régime socialiste existant de la part des forces contre-révolutionnaires. »

« Le Gouvernement soviétique et les gouvernements bulgare, hongrois, est-allemand et polonais, ajoute la déclaration diffusée par l'agence Tass, ont

décidé d'apporter à la Tchécoslovaquie l'aide demandée.

» Les unités soviétiques et alliées sont entrées en territoire tchécoslovaque le 21 août.

» Les troupes soviétiques et alliées quitteront la Tchécoslovaquie dès que sera éloignée la menace contre les acquisitions du socialisme et la sécurité des pays socialistes. »

Pour Budapest aussi, on avait prétendu que la répression de la volonté de liberté des Hongrois était une « aide au pays frère » face au « danger que courait le socialisme »...

## DERNIÈRES NOUVELLES

● La ville de Kosice, en Slovaquie orientale, a été occupée peu après 23 heures, par des troupes soviétiques et hongroises. Le praesidium du comité du parti de la région est-slovaque soutient, dans sa résolution, la direction Dubcek.

● Radio-Prague a diffusé un « message du camarade Dubcek, lancé depuis l'immeuble du Comité central » et invitant la population au calme.

● Radio-Prague a interrompu ses émissions à 7 h. 35 (heure suisse). La télévision annonce que des militaires soviétiques seraient en train de pénétrer dans l'immeuble de la radio. A 7 h. 45, les Russes tirent à nouveau devant Radio-Prague. La foule s'enfuit en courant.

● L'agence roumaine Agerpress annonce que « le Comité central du Parti communiste roumain et le Gouvernement de la République socialiste de Roumanie ont été convoqués au cours de la journée du 21 août 1968 dans une séance commune », « au sujet de la situation créée par la pénétration d'armées étrangères sur le territoire de la République socialiste de Tchécoslovaquie ».

● Une rafale de coups de feu a été tirée à 7 h. 25 contre les fenêtres d'un immeuble de la radio. Dans toutes les rues menant à cet immeuble, des camions, des chars blindés et des véhicules de toutes sortes avaient été placés en barricades, pour tenter d'interdire l'accès de la radio à une colonne de chars blindés russes.

## Communications coupées

Les communications téléphoniques entre Londres et Prague, Vienne et Prague, ont été interrompues dès l'annonce de l'entrée des troupes soviétiques et d'autres pays de l'est en territoire tchécoslovaque.

De même, la poste centrale de Londres indique que les appels en direction de Moscou sont l'objet de « délais indéfinis », le central de la capitale soviétique ne répondant pas.

## Frontières fermées

Toutes les frontières tchécoslovaques ont été fermées, et les touristes qui voulaient les franchir ont été refoulés.

## Premières réactions

En Angleterre, Harold Wilson a interrompu ses vacances dès l'annonce de la nouvelle, de même que Michael Stewart, secrétaire du Foreign Office. Une réunion ministérielle a été convoquée pour ce matin. L'ambassadeur soviétique a été reçu par lord Chalfont à Downing Street.

Aux Etats-Unis, le Conseil national de sécurité s'est réuni d'urgence. M. Dean Rusk a ensuite convoqué l'ambassadeur d'URSS.

On enregistre des premières réactions, fort prudentes au demeurant, d'hommes politiques allemands et canadiens.

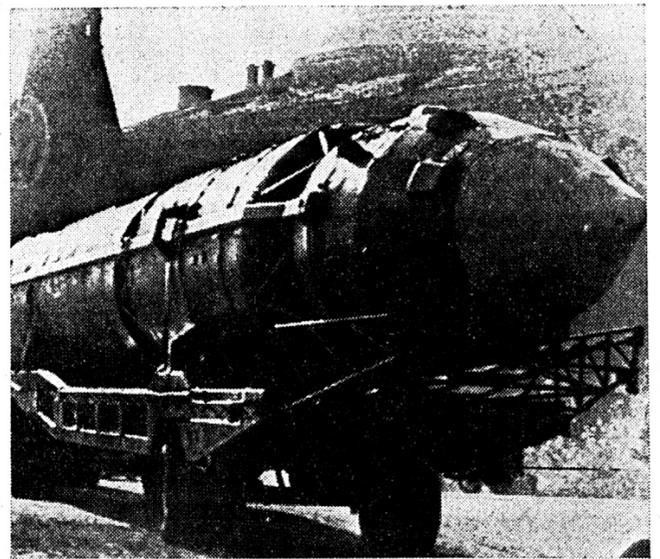
En Autriche, l'armée a été mise en état d'alerte, après que le Conseil des ministres s'était réuni à 6 h.

En Tchécoslovaquie même, malgré les appels de la radio, des centaines de personnes se seraient rassemblées devant le siège du Comité central, criant des slogans hostiles à l'URSS et chantant l'hymne national tchécoslovaque. Les soldats soviétiques auraient, selon certains bruits, ouvert le feu, atteignant trois personnes.

## NOVOTNY président?

Selon un commentateur de Radio-Prague, des avions étrangers diffusent les tracts préparés d'avance déclarant Novotny président légal de la république.

## Moscou ne détruira pas les semences de liberté



L'impérialisme russe est plus vivant que jamais...

Ainsi donc tout espoir de voir évoluer le communisme vers la démocratie est un leurre. Moscou, malgré les beaux discours, n'a pas changé sa politique. Pourtant les communistes tchécoslovaques avaient été extrêmement prudents et il n'y avait pas à craindre qu'ils soient dépassés par des éléments incontrôlés comme ce fut le cas peut-être lors de la révolution hongroise.

Moscou, hélas, n'a même pas voulu de cette raisonnable évolution, car il ne faut pas se leurrer, même si l'on parle dans les communiqués de l'agence Tass de l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie. C'est Moscou seul qui a décidé. L'impérialisme russe est plus vivant que jamais et ne peut tolérer qu'une petite nation jouisse d'un minimum d'indépendance.

Il nous est d'autant plus dur de constater la persistance de ce césarisme, que nous avions cru à l'évolution des dirigeants russes vers la démocratie. Or, force nous est de voir aujourd'hui que s'il y a eu évolution, celle-ci n'a pas encore dépassé le niveau des masses intellectuelles et que les dirigeants russes demeurent figés dans la nostalgie du stalinisme.

Budapest, hier, Prague aujourd'hui, Bucarest demain, peut-être? Faut-il perdre tout espoir?

Ce serait contraire à notre vocation socialiste, car les semences de liberté qui ont germé chez les jeunes de l'Europe de l'Est peuvent être gelées momentanément, elles ne seront pas détruites pour autant.

D'autre part, les partis communistes occidentaux se montreront-ils aussi lâches que lors des événements de Budapest et ne se distanceront-ils que du bout des lèvres de la sinistre intervention russe?

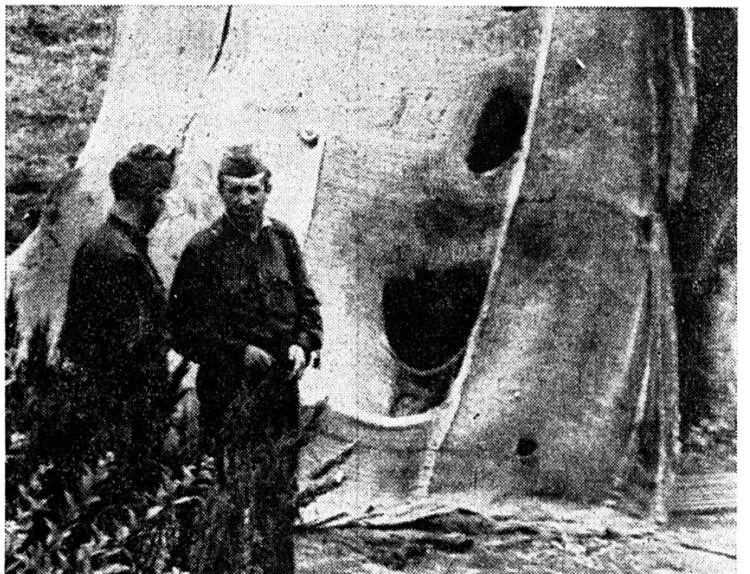
On veut espérer que chez eux du moins, qui n'ont rien à craindre de Moscou, l'évolution n'aura pas été un leurre total et que, cette fois ils n'hésiteront pas à s'opposer nettement à l'impérialisme moscovite. Aujourd'hui, en effet, les échappatoires hypocrites, les tergiversations doctrinales ne suffisent pas. Nous attendons d'eux une prise de position non équivoque et naturellement des communistes suisses en particulier. Se rendent-ils compte, en effet, ces communistes occidentaux de leur responsabilité s'ils continuent leur politique de béni-oui-oui?

Willy BRANDT.

## RETIREZ VOS TROUPES!

Le praesidium de l'Assemblée nationale tchécoslovaque a invité les chefs des partis communistes et des assemblées nationales des cinq pays dont les armées occupent la Tchécoslovaquie, de donner immédiatement l'ordre pour la retraite de leurs troupes.

## Ce que valent les accords



Avant les accords de Cierna et de Bratislava, qui laissent croire que tout était arrangé, ces soldats soviétiques étaient en « manœuvres » en Tchécoslovaquie. Quelques semaines après ces accords, ils occupent le « pays frère », sous le prétexte de le « protéger ». On voit une nouvelle fois ce que valent les accords pour Moscou...

# Tâche nécessaire, mais difficile

Les hommes ont de tout temps tenté d'éclairer mieux les voies dans lesquelles ils marchaient. Mais, ne disposant d'aucun moyen d'investigation tant soit peu efficace, ils avaient recours à des oracles, à des cérémonies incantatoires.

Le développement des statistiques a permis quelques prévisions, mais combien aléatoires. C'est probablement ce qui a fait dire à Paul Valéry, l'un des esprits les plus clairvoyants et les plus mathématiques de notre temps, que les Romains — dont les moyens n'étaient rien auprès des nôtres — trouvaient dans les entrailles de leurs poulets plus d'idées justes et conséquentes sur la marche de l'Etat que toutes nos sciences politiques n'en contiennent. Si les prévisions politiques sont faillibles, les économiques — bien qu'elles se fondent sur des faits plus concrets, moins fortement soumis aux passions, aux préjugés, aux idées acquises — le sont tout autant. On pourrait remplir un énorme sottisier, rien que dans notre petit pays, avec toutes les prévisions d'experts que l'évolution a démenties. Ce serait un ouvrage fort humiliant pour notre présomption. Deux exemples entre beaucoup : en 1946, on évaluait à 13 000 au plus la construction annuelle de logements. L'an dernier, 50 000 environ ont été achevés. Depuis 1946, on a enregistré 860 000 nouveaux logements. En 1949, les experts ont affirmé que la circulation automobile atteindrait son maximum avec 130 000 véhicules. Aujourd'hui, 1,2 million sont immatriculés...

On peut sourire sur la relativité de notre pouvoir de prévision. Mais il n'en reste pas moins que le développement des sciences statistiques et économiques et des auxiliaires dont elles disposent — les ordinateurs électroniques notamment — nous met en mesure de l'étendre considérablement et de mieux appréhender l'évolution la plus probable.

Malgré la marge d'incertitude qui subsistera toujours, le développement de la prospective est une nécessité parce qu'il permettra de mieux aiguiller l'évolution, de la mieux maîtriser, de mieux répondre aux besoins et de prévenir de lourdes pertes, la dévalorisation d'investissements considérables, particulièrement graves et préjudiciables à la productivité dans un petit pays dont la prospérité repose sur sa capacité de concurrence.

On en prend, et plus rapidement que nous ne l'espérons hier encore, une conscience grandissante. Lors de la dernière session, le président de la Confédération a annoncé que le Conseil fédéral a donné mandat d'établir une étude prospective qui couvrira l'ensemble des besoins du pays et permettra « de fixer de manière optimale les buts économiques et sociologiques et de dégager les idées directrices de notre politique ».

Dans le dernier de ses bulletins — dont chacun présente toujours un vif intérêt — le délégué aux questions conjoncturelles donne quelques précisions bienvenues sur cette décision, qui donne suite à une motion Borel adoptée successivement par les conseils en 1965 et en 1967. Elle invitait le Conseil fédéral à « créer un groupe de travail chargé d'étudier les grandes lignes d'un développement optimal et à long terme du pays et les priorités relatives et absolues qui en découleraient ».

Un examen approfondi a montré que l'on ne pouvait commencer, comme on l'avait envisagé au début, par élaborer un plan financier et d'investissements à long terme et que cela aurait équivalu à mettre la charrue devant les bœufs. On est convenu que l'établissement d'un tel plan implique une notion préalable de l'évolution du pays et une orientation générale des efforts visant à influencer cette évolution compte tenu des contingences politiques et sociales. C'est la condition *sine qua non* d'une planification financière à long terme.

Cependant, étant donné la complexité de la société, l'ampleur de

la tâche et la nécessité d'aboutir en temps utiles à des résultats utilisables, l'accent sera mis sur les aspects économiques de notre devenir. Certes, d'autres éléments, tels que le progrès scientifique et technique, l'environnement, la structure de la population et de la société, les modes d'existence, seront pris en considération, mais dans la mesure seulement où ils influencent de manière notable l'évolution économique. On peut peut-être regretter cette limitation, mais elle est sage dans l'état présent de nos moyens d'investigation. Qui trop embrasse mal étreint.

On procédera en deux étapes : la première consistera en une analyse prospective scientifique du développement de notre pays ; la seconde visera à dégager sur le plan politique les possibilités d'application des lignes de force ainsi décelées et des priorités appelées à régir l'activité des pouvoirs pu-

blics. La première étude sera effectuée sous la direction du professeur Kneschaurek avec le concours des universités. Une fois les études prospectives terminées, ce sera aux milieux politiques qu'il appartiendra d'aborder la seconde tâche, dès la fin de 1969.

Par son envergure, la volonté de synthèse qui l'anime, cette entreprise est sans précédent. Malgré les aléas qu'elle présente, et bien qu'il faille se garder d'en attendre la solution de toutes les difficultés, nous avons lieu de l'envisager avec confiance. Dans tous les cas, comme le relève le délégué, « il est incontestable qu'une étude d'une telle ampleur contribuera à nous faire adopter une attitude plus résolument axée sur l'avenir. A ce seul titre, l'engagement financier et intellectuel qu'implique cette entreprise fascinante se justifie pleinement. »

Theo Chopard

## Les Américains revisent leur Superconcorde

Il ne s'agit pas d'un supergrand de la politique ou de la diplomatie, mais du plus lourd que l'air *the greatest in the world*.

Le Superconcorde des Américains ne sera pas construit, du moins dans sa version actuelle. Ainsi vient d'en décider le Congrès de Washington.

Les aléas de ce monstre de l'air nous rappellent l'« avaro » dont fut victime, avant guerre, un fameux prototype de Dornier, construit aux usines suisses d'Altenrhein. Nous avions été invité, en compagnie de nombreux autres journalistes de notre pays, à voir le montage du DO X en atelier. De cette visite, nous avions recueilli, nous, profane, une impression de travail méthodique et de bien fait — à la française. Il ne faut pas oublier que le constructeur des avions Dornier était le descendant d'une famille huguenote expulsée de France par Louis XIV à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes.

M. Dornier en personne avait conduit la visite dans ses vastes halles. La vivacité de ses explications, le style, les gestes, l'élégance aisée de la parole de ce technicien, tout dénotait en lui l'origine gauloise. Il est simplement regrettable qu'il ait dû, comme tant d'autres constructeurs, se plier aux exigences du régime pour obtenir des commandes. M. Dornier, en fait, n'était pas plus nazi que vous et moi !

Cependant, le DO X, qui possédait douze moteurs couplés sur les ailes, ne vola jamais. Déjà, les essais furent décevants. Trop lourd ! L'engin alla terminer sa brève carrière aéronautique sur les rivages de la Baltique.

Quand on examine les maquettes d'avions construits aujourd'hui, on mesure l'extraordinaire évolution du plus lourd que l'air.

Le SST (Supersonic Transport), rival yankee du Concorde, ne laisse apparaître aucune superstructure motorisée. Il se présente comme un crayon, doté d'une paire d'ailes extrafines.

Deux prototypes du SST étaient en voie d'achèvement lorsque les députés refusèrent d'accorder les crédits finaux demandés par le président Johnson. Dès le début, l'histoire de ces deux prototypes a été mouvementée. En 1961, les ingénieurs de Boeing estimèrent que les quadriréacteurs 707 et ceux du type DC-8 Douglas pouvaient suivre la voie nouvelle indiquée par le projet français Concorde. Ils se mirent aussitôt au travail. Les épures achevées le 5 juin 1963, les Etats-Unis entraient dans la course. Les deux géants de l'industrie aéronautique américaine, Boeing et Lockheed, présentèrent chacun un modèle SST. Puis on

assista à la fusion des plans. Le général Jewell C. Maxwell, directeur du programme SST au Ministère de l'aviation, donna les précisions suivantes sur le modèle choisi : l'avion volera à 3000 km/h. Son poids variera de 130 tonnes à vide à 230 tonnes au décollage. Il sera en mesure d'emporter 250 passagers sur une distance minimale de 6000 km.

Ces audacieuses affirmations suscitèrent des critiques immédiates. Voici la plus incisive : l'appareil permettra de gagner 30 minutes sur le Concorde, pour le voyage New York—Paris. Mais à quel prix ? La complexité de manœuvre d'un plus lourd que l'air, volant à l'allure indiquée, apparut aussitôt terrifiante aux techniciens des deux usines.

Pour résister au frottement de l'air, l'enveloppe du supersonique SST devait être en titane. Or les propriétés de ce nouveau métal sont loin d'être toutes connues !

Deux ans se sont écoulés depuis que Boeing a présenté son projet. Appareil révolutionnaire s'il en fut : 273 tonnes au décollage, vitesse mach 2,7 (soit environ 3000 kilomètres à l'heure). Le supersonique est long de 91 m. Son aile énorme, dite à géométrie variable, diminue fortement la dépense en carburant.

Lockheed expose, à son tour, un modèle achevé, un peu plus petit que le type Boeing. La longueur approche cependant celle du SST Boeing : 87 m. Baptisé L-2000, ce prototype possède une aile fixe en double delta.

Nous n'énumérerons pas les défauts découverts au cours des essais : stabilité défectueuse, imperfections aérodynamiques, alimentation d'air des turbomoteurs irrégulière, etc.

Finalement, les experts ont conclu que l'appareil devra être revu et reconstruit de fond en comble. Pour éviter les ruptures dues aux pailles dans les métaux utilisés, il faudra renoncer à l'emploi du molybdène au profit d'un alliage titane-aluminium.

Le Congrès a tranché l'affaire en coupant les crédits. Les syndicalistes américains ont donné, à leur tour, un avis sur cet échec : « Une catastrophe pour notre industrie aéronautique. » W. N.

### PENSÉE

L'amitié doit avoir infiniment plus de tolérance que l'amour.

M<sup>me</sup> de Genlis

## 2,87 millions de personnes occupées

En septembre 1965 — la statistique est lente — 2,87 millions de personnes étaient occupées dans les divers secteurs économiques :

	Personnes occupées en millions	En pour-cent de l'ensemble
Agriculture, économie forestière, cultures maraichères	0,25	8,8
Industrie, artisanat, bâtiment	1,49	52,0
Services (commerce, administration, etc.)	1,13	39,2
	2,87	100,0

La proportion des personnes occupées dans l'agriculture, qui était encore de 11,2% en 1960, accuse un nouveau recul. Cette évolution se poursuit, bien que la production agricole augmente, ce qui reflète un accroissement progressif de la productivité.

## Indice suisse des prix à la consommation à fin juillet 1968

Mouvement des prix des biens et services, en points :

— jusqu'à fin septembre 1966: août 1939=100 — depuis octobre 1966: septembre 1966=100

	Indice général août 1939 = 100	Indice général sept. 1966 = 100	Alimentation	Boissons tabacs	Habillement	Loyer	Chauff. éclair.	Aménagem. et entretien du logem.	Transports	Santé et soins personn.	Instruc. et divertissem.
Septembre 1966	225,9	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Juillet 1967	235,6	104,3	104,2	100,8	101,5	108,6	111,5	100,6	104,1	102,0	100,8
Août 1967	236,5	104,7	104,9	103,5	101,5	108,6	111,9	100,6	104,2	102,0	101,2
Septembre 1967	235,6	104,3	103,5	103,5	101,9	108,6	111,9	100,5	104,2	102,6	101,2
Octobre 1967	235,4	104,2	103,0	103,5	101,9	108,6	112,5	100,6	104,2	102,9	100,9
Novembre 1967	237,6	105,2	103,5	103,7	101,9	112,0	112,7	100,6	106,7	102,9	101,0
Décembre 1967	238,3	105,5	104,1	103,7	102,0	112,0	114,3	100,6	106,6	102,9	101,0
Janvier 1968	238,8	105,7	104,3	103,7	102,0	112,0	116,1	100,6	106,8	102,9	101,9
Février 1968	239,2	105,9	104,5	103,8	102,0	112,0	116,2	100,6	106,8	102,9	103,1
Mars 1968	238,3	105,5	103,8	103,8	101,9	112,0	113,3	100,0	106,8	103,3	103,1
Avril 1968	238,1	105,4	103,3	103,8	101,9	112,0	111,3	100,0	108,3	103,9	103,1
Mai 1968	238,8	105,7	102,5	103,9	101,9	116,4	107,3	100,0	108,7	103,9	103,3
Juin 1968	239,0	105,8	102,8	103,9	101,8	116,4	108,5	100,0	108,7	103,9	103,3
Juillet 1968	238,8	105,7	102,2	103,9	101,8	116,4	109,3	100,0	109,0	103,9	103,3

L'indice suisse des prix à la consommation s'est inscrit à 105,7 points au terme de juillet 1968 (septembre 1966 = 100). Il a accusé un fléchissement de 0,1% par rapport à la fin de juin (105,8), et une augmentation de 1,3% au regard du niveau atteint un an auparavant (104,3).

Le léger fléchissement a été déterminé plus particulièrement par une baisse des prix des pommes de terre et des fruits. Les prix des œufs et des légumes ont accusé une faible diminution alors que ceux du charbon et de l'huile de chauffage ont subi une légère augmentation saisonnière.



### L'AIR DU TEMPS

Touraine : « La violence est le recours non légitime — mais parfois légal (brutalités policières) — à la force dans une société. »

• • •

A Rome, qui connaît aussi sa révolte d'étudiants, un professeur a donné ce texte à traduire en latin : « Certes, les jeunes doivent apprendre des anciens et des hommes d'âge mûr et, si possible, s'assurer de leur acquiescement avant d'entreprendre quoi que ce soit d'utile. » Les étudiants révolutionnaires, maoïstes notamment, ont qualifié ce texte de « provocateur » : il était pourtant de Mao Tsé-toung.

• • •

— Qu'avez-vous donc contre les Etats-Unis ?

— Que je ne puisse faire autrement que d'être pour eux.

• • •

Vittorio de Sica : « Une femme sait ce qu'elle veut avant qu'on le lui dise. »

• • •

Un institut scientifique allemand est parvenu à rendre la surface du bois conductrice d'électricité. Il est désormais possible de procéder à la galvanisation de ce matériau et de le venir par voie électrostatique, procédé réservé jusqu'à maintenant à l'industrie métallurgique.

• • •

Le professeur Herbert Lüthy : « Il n'y a pas dans notre société pénurie de génies, mais nous manquons de médecins de campagne, d'infirmières, de cadres professionnels bien formés. L'université doit se préoccuper également de ces questions. »

• • •

Pendant les derniers événements de Prague, saint Pierre, dit-on, a fait comparaître Staline : « Quand vous persuaderez-vous donc que vous n'êtes qu'un mort parmi les autres ! »

• • •

Le secrétaire du Parti communiste d'une petite ville bulgare est reçu par le ministre. Il lui exprime le mécontentement que la qualité déplorable des objets courants : pâte dentifrice, crème pour chaussures, lacets, savon, etc., soulève parmi la population. Il s'enquiert des moyens de remédier à cette situation. « Rien de plus simple, répond le ministre, nous ferons en sorte que ces biens disparaissent des étalages pendant un certain temps. »

• • •

Les derniers obstacles qui s'opposaient encore à la libre circulation des travailleurs dans le Marché commun sont tombés. Utiliseront-ils largement les possibilités nouvelles qui leur sont offertes ? Le « Monde » en doute : « Les barrières de la langue, du climat et des habitudes sont au moins aussi fortes que celles du droit. L'ouvrier européen n'a pas la mentalité de son collègue américain : il « tient en place ». Et il est bien probable que la mobilité de la main-d'œuvre en Europe diminuera à mesure qu'augmentera son niveau de vie. »

• • •

La « Gazette de Lausanne » rappelle que, depuis 1948, Tchèques et Slovaques n'ont jamais cessé de dire, qu'ils fussent ouvriers ou ingénieurs : « Nous pourrions faire la Suisse de l'Europe centrale. » Plus d'un technicien tchèque au long des années sombres du stalinisme a connu le développement mondial de la technologie en lisant les pages techniques de la « Nouvelle Gazette de Zurich », photocopiées clandestinement.

L'Association suisse des constructeurs de machines-outils sait-elle que l'équipe de M. Alexandre Dubcek a pour tâche première de rénover le parc de machines du pays ?

Calamin

# Page de la femme

## Le pape a dit non à la pilule

L'encyclique pontificale *Humanae Vitae* a suscité de nombreux commentaires; le pape a dit non à tous les moyens de contraception et par conséquent à tout service de planification familiale et de régulation des naissances. Il a dit « non » au nom de la morale chrétienne et de la loi naturelle.

Au moment où l'on attendait de l'Eglise romaine une ouverture vers la compréhension des problèmes très graves qui menacent la survie des hommes sur cette terre de plus en plus surpeuplée, la voix autoritaire du Saint-Père interdit l'usage de toutes les possibilités offertes par la science pour parer à la progression catastrophique des naissances, à la faim des enfants, à la misère, à l'ignorance et au sous-développement auxquels sont condamnés des millions d'êtres vivants.

Parmi tant d'articles rapportant les opinions et les réactions provoquées par la diffusion de l'encyclique, celui qui a paru dans notre journal le 31 juillet: « Retour au Moyen Age », signé Michel-H. Krebs, m'a semblé des plus courageux et convaincants. On ne peut contester la validité des faits qu'il dénonce et il prouve que l'on peut être chrétien et pas du tout immoral en affirmant notamment « que l'homme a reçu son intelligence pour contribuer au mieux-être de l'humanité, qu'il a le devoir sacré de s'employer non seulement à transmettre et à perpétuer la vie, mais à assurer cette vie... que sa mission est de penser, au-delà de la vie, au sens absolu, à chacune des vies individuelles. L'homme a reçu le moyen et le devoir d'être responsable. C'est assumer cette responsabilité, et c'est glorifier la valeur inestimable de la vie que de ne donner celle-ci qu'à bon escient, lorsque seulement tout a été mis en œuvre pour lui assurer un développement harmonieux. C'est rabaisser la vie que de procréer dans l'insouciance. Les enfants non désirés sont des enfants punis lourdement, sans raison. Les maternités non désirées sont le plus sûr moyen de tuer le sens maternel... »

On pourra soutenir que le croyant doit se soumettre à la loi divine, mais, dans ce cas, il sera difficile d'admettre que cette loi divine soit en accord avec les réalités de ce monde. Il me semble encore plus inadmissible d'identifier cette loi divine à celles de la nature, si aveugles et indifférentes souvent à l'égard des êtres vivants; les rigueurs des climats, la rage meurtrière des cataclysmes, les maladies et les infirmités qui attaquent les corps, peuvent-elles être attribuées à la volonté de Dieu? En effet, la survie des hommes n'est due qu'à la lutte acharnée menée depuis les premiers âges contre les forces de la nature. Et si l'intelligence a été donnée à l'homme pour se défendre et, dans une certaine mesure, pour vaincre ces forces destructives, pourquoi lui nier le droit de se défendre aussi contre la menace d'une surpopulation qui, déjà, se révèle désastreuse?

Quel est le sens de la responsabilité et de la dignité humaines lorsqu'on nie au couple le droit de procréer selon

sa raison, c'est-à-dire en pleine connaissance des conséquences de son acte?

Si la morale chrétienne s'oppose à tout ce qui transgresse les lois de la nature, elle devra alors interdire tout progrès scientifique. Dans le *Courrier des Lecteurs*, de la « Tribune de Genève », une dame, entre autres choses très pertinentes, écrit: « On prétend empêcher l'être humain d'intervenir dans le domaine de la conception. Pourquoi alors l'autoriser à intervenir activement dans celui de la mort? Combien de morts naturelles n'empêchent-t-on pas par tous les artifices de la science? »

Certes, l'acceptation des interdits de l'Eglise est une question de foi et la foi ne découle pas de la raison. Les croyants observants doivent croire aux « vérités révélées » dont le Saint-Siège est l'immuable dépositaire. L'autorité de l'Eglise catholique ne peut se maintenir qu'en s'appuyant sur ses dogmes séculaires et sur l'obéissance passive de ses fidèles. Toute désobéis-

sance à ses règles de morale est un péché. Mais de tous les péchés dont elle sait que les hommes sont capables, celui vers lequel elle s'est toujours montrée plus intransigeante, c'est le péché charnel. Selon ses préceptes, l'instinct sexuel n'a pour but que la procréation. Donc ou procréer, ou s'abstenir. Ce dilemme pose aux croyants un problème ardu et presque inhumain.

Comment vont-ils le résoudre? N'y a-t-il pas à craindre qu'une partie des catholiques, et même du clergé, souhaite une remise en question de la thèse soutenue par l'encyclique et une révision de son dictat?

Pour les autres, la morale n'a pas nécessairement sa source dans les religions. Outre les lois civiles, il y a celles qui sont dictées par la conscience individuelle, laquelle sait et doit savoir ce qu'est le bien ou le mal, en rapport avec la vie des individus et la vie de la société dans laquelle ils sont destinés à vivre.

LINA BURGUY.

## Modèle idéal pour l'été



Un motif ajouré confère à cette robe en dralon une transparence infiniment gracieuse et en fait un modèle idéal pour l'été et les vacances, d'un entretien très facile. Modèle: Tissitura, Wald.

## Extraits du rapport d'activité des Femmes socialistes suisses

(Suite et fin \*)

### ASSURANCE ACCIDENTS

Le Conseil fédéral a nommé Sus. Steiner-Rost, membre de la Commission d'experts chargée de préparer la révision de l'assurance accidents. Par lettre à l'Office fédéral des assurances, les Femmes socialistes ont donné suite à un appel de cette commission à signaler les divers points qui pourraient encore être pris en considération lors de la révision. Elles souhaitent que soit entre autres modifiée l'interprétation de l'article aux termes duquel les prestations en argent de l'assurance accidents obligatoire peuvent être réduites si l'invalidité, la maladie ou la mort ne sont que partiellement la conséquence d'un accident assuré. Il ne convient pas de diminuer les prestations lorsqu'une entière capacité de travail existait avant l'accident. On peut néanmoins reconnaître que des maladies antérieures, même assez anciennes, ont éventuellement aggravé les conséquences de l'accident.

### REVISION DU STATUT DE COMPENSATION ET DE L'ASSURANCE MALADIE

Au printemps 1968, les Femmes socialistes ont communiqué au Conseil fédéral leurs observations au sujet de la révision du régime de compensation et répondu à ses questions concernant une révision éventuelle de l'assurance maladie. Elles défendent le principe d'une assurance maladie et d'une assurance maternité obligatoires.

### DROIT DE FAMILLE

Le Département fédéral de justice et police a remis aux cantons et aux organisations intéressées, aux fins de préavis, les recommandations de la Commission d'étude en vue d'une révision partielle du droit de famille. Les Femmes socialistes sont heureuses de constater que, dans son rapport, la Commission d'étude a examiné en détail les requêtes qu'elles avaient adressées et qu'elle a admis la plupart de leurs propositions. La Commission juridique a rédigé un préavis concernant ce rapport. La révision du droit de famille a fait l'objet d'une étude dans deux cours donnés au Gumm et dans plusieurs assemblées de groupes des femmes socialistes.

A l'heure où ce rapport est rédigé, les préavis sont examinés au Conseil fédéral. Celui-ci a l'intention de nommer une commission d'étude élargie chargée de proposer une solution alternative pour le droit de régime matrimonial, prévoyant plutôt une révision des dispositions présentes que le remplacement du présent statut par un nouveau.

Une brochure sera éditée contenant la série d'articles écrits par les mem-

bres de la Commission juridique sur la révision du droit de famille, parus dans « Frau in Leben und Arbeit », complétés par des considérations de la Fondation pour l'instruction et la préparation civiques des femmes.

### POLITIQUE CULTURELLE

La Commission féminine centrale s'est occupée très sérieusement des directives sur la politique culturelle soumise au congrès du PSS de 1966, à Lausanne et a formulé ses propres propositions.

Vreni Jost et Liliane Favre, Lausanne ont été nommées membres de la commission du PSS pour la politique culturelle.

### INSTRUCTION CIVIQUE

Les Femmes socialistes suisses ont organisé, dans le courant de l'année 1967, deux cours de formation politique au Gumm, centrés tous les deux sur la révision du droit de famille. Le premier a été réalisé en commun avec les Coopératrices. Les membres de la Commission juridique, qui présentèrent les rapports, ont répondu aux questions des participantes divisées en petits groupes. Le juge fédéral Kämpfer honora le cours de sa participation et l'enrichit d'exemples tirés de sa vaste expérience. Ce cours a prouvé, une fois encore, que la collaboration active des participantes intensifie la vie et l'intérêt de tels cours.

Les subventions accordées par la Fondation pour l'instruction et la préparation civiques des femmes ont permis aux Femmes socialistes de mettre sur pied un plus grand nombre de cours, en collaboration avec d'autres organisations féminines. En outre, avec l'aide de la Fondation, des groupes cantonaux ont organisé des cours, par exemple avec les Centres de liaison. Il est à souhaiter que cette pratique soit utilisée plus souvent. En ce moment, la Fondation a encore des fonds à disposition.

### L'UNION DE PRESSE « DIE FRAU IN LEBEN UND ARBEIT »

a nommé à sa présidence Käthe Limacher, qui remplace Marthel Jenny, démissionnaire. L'union a décidé de se charger de la responsabilité de l'administration, l'Imprimerie Coopérative d'Aarau ne pouvant plus l'assurer, faute de personnel. Eva Thürig s'est chargée de ce travail et Edith Welter tient la comptabilité. Claire Schumacher assure toujours de son mieux la rédaction du journal en lui donnant une présentation et un contenu actuels et vivants.

### L'ŒUVRE SUISSE DE VACANCES OUVRIÈRES

a terminé, sous la présidence d'Else Gelpke, un travail important de rénovation de la maison de vacances à

Brusata. La bonne fréquentation de ce home a permis d'en couvrir les frais par ses propres moyens. Le projet d'une nouvelle maison de vacances à Zweisimmen n'a pu, malheureusement, se réaliser, mais le terrain reste propriété de l'œuvre.

### CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES SOCIALISTES

La conférence triennale du Conseil international des Femmes socialistes s'est réunie à Stockholm, en mai 1966. De Suisse, Sus. Steiner-Rost, Emma Steiger et Mascha Cettli y ont pris part. Elle avait pour thème essentiel la collaboration homme et femme dans la famille, le travail et la société. Dans une déclaration, la conférence définit cette collaboration comme étant un but essentiel du socialisme démocratique et elle trace, dans un programme de travail, la procédure à suivre.

La conférence a pris congé de Rita de Bruyn Outbater, qui fut durant de longues années présidente du conseil. La nouvelle présidente a été élue en la personne d'Anna Rudling, Suédoise. Pour raisons de santé, la secrétaire, Pamela Peachey, a été contrainte de se retirer.

La nouvelle secrétaire, Diana Jukes, nommée provisoirement à fin 1966, a donné sa démission pour fin avril 1968. Pippa Harris, qui a occupé le poste de secrétaire de l'Unesco à Paris, a été nommée secrétaire pour une année à partir du 1<sup>er</sup> juin 1968.

A la semaine d'études du Conseil international des Femmes socialistes,

qui s'est déroulée à Baden près Vienne, dans le courant de l'année 1967, Käthe Limacher, de Lucerne, et M. Erni-Brutschi, de Zofingue, ont représenté les Femmes socialistes suisses. Cette semaine d'études a été consacrée à l'examen du postulat adopté au congrès de Stockholm sur la collaboration homme et femme dans la famille, le travail et la société, tout en accordant au planning familial l'importance qu'il mérite.

Deux séances du Comité de travail du Conseil international ont eu lieu en Suisse: la première à Erlenbach, en juillet 1967, et la seconde à Zurich, en octobre 1967. Ces séances ont donné aux Suissesses l'occasion d'apprendre à mieux connaître le conseil et ses problèmes.

Mascha Cettli a représenté le Conseil international aux conférences des organisations non gouvernementales de l'Organisation internationale du travail et du Conseil économique et social des Nations Unies, et tout spécialement aussi aux séances de préparation de l'Année des Droits de l'homme 1968.

Invitée par le Mapai (Parti socialiste israélien avant la fusion de 1968), une délégation de trois personnes du Conseil international, dont Mascha Cettli faisait partie, s'est rendue en Israël en novembre 1967 pour y étudier la situation après la guerre de six jours, en particulier dans les régions occupées.

Un tiré à part des articles de Mary Saran, parus dans « Frau in Leben und Arbeit », a été vendu dans nos groupes de femmes et répandu aussi dans des organisations sœurs à l'étranger. Il avait pour titre: « Werden und Wirken der sozialdemokratischen Fraueninternationale » (L'avenir et l'action de l'Internationale des femmes socialistes). M. CETTLI.

\* Voir PAGE DE LA FEMME du 7 août 1968.

## Pour l'automne



Ce pullover en dralon, couleur rouille, à bordures olive, traduit bien la nouvelle tendance automnale de la mode. Autres détails très mode: le décolleté original en « U », le boutonage sur l'épaule droite, enfin la fine ceinture de cuir. Modèle Traxler, Bichelsee.

## La viande est-elle irremplaçable?

Un congrès « Nutrition 68 » s'est tenu tout récemment à Paris, qui avait pour thème « Elevage moderne et qualité des produits », portant entre autres sur la production et la consommation de la viande. Au cours d'un large débat furent traitées les questions nutrition, contrôle hygiénique, types divers de production, qualité des viandes, le point de vue de l'homme de science et celui de la ménagère s'y côtoyant.

Le professeur J. Tremolières, directeur du laboratoire de nutrition humaine à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale à Paris, a tiré en ces termes les conclusions de ces travaux:

« Si le point le plus fixé du comportement alimentaire de l'homme est bien le rapport des calories apportées par les protéines, l'homme reste libre du choix de la nature de ces protéines. Sans qu'on en connaisse la raison, l'homme préfère les protéines

animales, et parmi elles celles des viandes gardent jusqu'à nos jours un prestige quasi incontesté. Il faut souligner que, scientifiquement, rien ne justifie cette préférence. On pourrait, avec une protéine de soja et un peu de caséine, faire un aliment dont la valeur biologique soit en tout comparable à celle de la viande. »

### Recette simple et bon marché BIFTECK COW-BOY

Peler un cervelas, le partager en deux et poser chaque moitié sur une tranche de pain badigeonnée de moutarde. Recouvrir d'une tranche de fromage et cuire au four ou à la poêle jusqu'à ce que le fromage fonde. Garnir de rouelles d'oignons passées au beurre.

## Cela s'est passé dans notre pays

## Aide à l'agriculture

Au nom du Conseil fédéral, H.-P. Tschudi, chef du Département de l'intérieur, a reçu mardi à Berne, des représentants de l'Association suisse d'économie forestière et de l'Union suisse des paysans. Par un mémoire du 6 mai, ces deux organisations avaient en effet — en relevant que le rendement des forêts suisses s'amenuise d'année en année — sollicité l'aide de la Confédération. De nombreuses mesures de soutien avaient été prises. H.-P. Tschudi — relevé un communiqué officiel — s'est déclaré disposé à étudier ces propositions et à les transmettre au Conseil fédéral. Il a signalé que le Département de l'intérieur a déjà élaboré, pour le maintien de la forêt, des projets que le Conseil fédéral pourra faire siens prochainement.

**LES MARÉCOTTES : Une Lausannoise tombe de la télécabine.** — Une touriste vaudoise, M<sup>me</sup> Marguerite Conne, née en 1889, domiciliée à Lausanne, a connu une fin tragique mardi dans la station valaisanne des Marécottes. Elle est tombée d'une cabine reliant Les Marécottes à La Creusaz, une porte étant restée ouverte. Son corps a été transporté à la morgue.

## CONVOICATIONS DU PARTI

**YVERDON.** — Dimanche 8 septembre, rallye et sortie familiale.

**ROLEZ :** Assemblée de parti. — Vendredi 30 août, à 20 h. 30, Café de la Croix-Fédérale. Ordre du jour : course à la station d'épuration d'Ecclens ; divers.

## PROGRAMMES

## RADIO

Mercredi 21 août 1968

**SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.55 Roulez sur l'ort 19.00 Miroir du monde. 19.30 La situation nationale. 19.35 Signes particuliers. 20.00 Magazine 68. 20.25 Présentation. 20.30 Concerts de Genève. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Sentiers de la poésie. 21.00 Blues et gospel. 21.30 Carte blanche. 22.30 Optique de la chanson.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Mus. pour les jeunes. 16.15 Brush up your English. 16.40 Approfondite il vostro italiano. 17.05 Polissez votre français. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Fanfare. 20.15 Kermesse de Waldshuter. 21.00 Divertissement pop. 21.30 Pages de Suter et de Huber. 21.45 700 ans de corporation à Wern. 22.15 Inf. 22.25 Beat noirs de Harlem.

Jeudi 22 août 1968

**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 et 7.45 Roulez sur l'ort! 7.15 Miroir-première. 7.25 Bonjour de Colette Jean. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Pas mal et vous! 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Quart d'heure du sportif. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.55 «Les Enfants du Capitaine Grant», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Sinfonietta. 9.00 Impressions flamandes. 10.05 De mélodies en mélodies. 11.05 Mus. légère. 12.00 Orch. 12.40 Mus. pop. 13.15 Promenade-concert. 13.50 Bourse. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Chants pop. 15.05 Album aux disques.

FRANCIS FAVRE

## L'AFFAIRE

Roman d'actualité politique

## ASPIDA

Nous primes la route de la côte nord, qui mène, par Paradisio et Kalavarda, à Salakos, dans les monts de l'Altaïro. Bientôt la voiture quitta la voie carrossable et se mit à cahoter sur un chemin escarpé et caillouteux à cahotait, en même temps qu'un pays vaste et découpé se développait devant nos yeux intéressés. Une jeep avec quatre types vêtus de vestes en peau de mouton, fusil à l'épaule, nous suivait.

— Pourquoi cette escorte militaire? dis-je, surpris de cette précaution qui me paraissait superflue.

— Oh! la région n'est pas très sûre, répondit négligemment Papazorglou. Il y a des bandits, moins qu'en Crète, mais tout de même ils existent!

J'aurais bien aimé en voir un ou deux de près, mais mon désir ne se réalisa pas, et la

**ZURICH : Accident mortel.** — Un accident mortel dû à une violation du droit de priorité s'est produit mardi après midi à Andelfingen (ZH). L'automobiliste fautif a jeté son véhicule contre une camionnette, qui fut déportée et finit sa course dans un ruisseau, complètement démolie. Quant aux deux occupants de l'automobile, ils furent éjectés et l'un d'eux, M. K. Tschudi, 84 ans, de Schaffhouse, beau-père du conducteur, tué sur le coup.

**ZURICH : Mariage très œcuménique.** — Une cérémonie nuptiale pas comme les autres s'est déroulée samedi à l'église catholique de Dielsdorf (ZH): elle s'est déroulée d'une façon très œcuménique, présentant un caractère peut-être encore unique. Avant la cérémonie elle-même, les participants (des Saint-Gallois catholiques et des Bernois protestants) se sont retrouvés dans la salle de réunion de l'église pour entendre, en présence des futurs mariés, un dialogue œcuménique, notamment sur quelques aspects fondamentaux du mariage mixte et sur l'éducation protestante, catholique ou chrétienne des enfants issus d'un tel mariage. Puis la cérémonie nuptiale commença par un sermon du pasteur Hans Schaedelin et se termina par la cérémonie catholique.

Le déroulement œcuménique de ce mariage, qui avait été autorisé par l'évêque, était encore rendu plus curieux par la présence dans l'assistance d'un prêtre bouddhiste japonais, venu en observateur, et d'une importante délégation de Tibétains, également bouddhistes.

## RADIO

## TV ROMANDE

Mercredi 21 août 1968

17.30 Vacances-jeunesse. 18.40 Bulletin. 18.50 Vie et métier. 19.20 Trois petits tours. 19.25 «En Famille», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «Le Retour de Don Camillo», film. 22.10 Jeunesse oblige. 22.30 Téléjournal.

## TV FRANÇAISE

Mercredi 21 août 1968

**1re chaîne.** — 18.50 Arrêtez-les! 19.20 Filopat et Patafil. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «L'Homme de l'Ombre», feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.30 Le premier des six. 20.55 Les grands enfants. 21.25 Euro-party à Prague. 22.15 Bonne conduite. 22.45 Télé-nuit.

**2e chaîne.** — 19.45 Télé-soir. 20.00 Nos amies les bêtes. 20.30 Monde vivant. 20.45 «L'Enlèvement des Sabines», film. 22.20 Débat.

**Jeudi 22 août 1968**  
**1re chaîne.** — 12.30 Journal de vacances. 13.00 Télé-midi. 13.30 Clief de l'énigme.



## D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

## Hockey sur glace

## LA CHAUX-DE-FONDS À LA VEILLE DE LA SAISON

## UN CHAMPION SUISSE QUI SE PRÉPARE BIEN

Depuis quelques semaines, l'heure de la rentrée a sonné pour les hockeyeurs chaux-de-fonniers. Alors que Pelletier et Turler jouent à Chamonix, Saint-Gervais ou Gap (quelque vingt matches), le reste de l'équipe s'est retrouvé pour l'entraînement estival indispensable.

«C'est que, nous a dit le président Fruttschi, ce titre de champion suisse nous voulons le défendre et le garder. Nous voulons faire honneur au pays dans la coupe d'Europe des clubs champions. Avec un peu de réussite, nous pouvons atteindre les demi-finales.»

Ce président, qui a encore renforcé son équipe par rapport à la saison dernière (arrivées de Brun, Kunzi et Furrer), a actuellement du travail plein les bras. Non seulement son club l'occupe, mais encore son nouveau poste de président de la Commission technique suisse. Il a procédé à sa refonte avec les bonnes volontés qu'il a pu trouver; il s'est attaché les services de deux autres Chaux-de-Fonniers: MM. André Ryser et Gaston Pelletier. Le premier fonctionne comme secrétaire-caissier, le second comme conseiller technique. Si l'on ajoute que le secrétaire du club est devenu secrétaire de la Ligue nationale, on reconnaîtra que les Montagnes neuchâteloises sont bien représentées dans les instances de la Ligue suisse.

Mais l'équipe nationale est une chose et le H.-C. La Chaux-de-Fonds en est une autre. Ce dernier, également, ne va pas sans donner des soucis au président. Le projet de la patinoire couverte n'a pas été réalisé. «Elle est d'une nécessité pour notre club et les amateurs de patinage. Sur cinq mois, par exemple, la saison dernière, elle fut impraticable durant plusieurs semaines, et cela malgré les efforts des autorités pour son déblocage lors des chutes de neige. De plus, dans l'état où elle se trouve, elle nécessiterait des améliorations importantes. Il ne faut donc pas faire les dépenses à double.»

Pour les dirigeants du Hockey-Club, il y a encore la question financière. Une équipe de ligue nationale coûte cher. Des chiffres: 20 000 fr. par exemple pour les déplacements et 30 000 fr. uniquement pour le matériel à compléter pour une saison seulement, sans compter les pertes de salaire pour les matches en semaine et d'autres frais importants. Avec une patinoire couverte, le public devrait être plus nombreux. La saison dernière, 46 000 spectateurs environ ont

## Les responsables

Président, Charles Fruttschi; vice-présidents, E. Lironi et A. Ryser; secrétaire-caissier, P. Zehnder; entraîneur, Gaston Pelletier. Les équipes inférieures et juniors sont placées sous la direction de R. Houriet et L. Kullmann et les entraîneurs d'été sont G. Kurth, J.-M. Kohler et W. Monnin, alors que G. Vuille est chargé du chronométrage. A ces membres, il faut ajouter J.-P. Girardier, caissier de place; J.-C. Evard, masseur; le D<sup>r</sup> Thiébaud; A. Droz, chef du matériel, et H. Gleichmann, responsable des arbitres.

assisté au championnat. Ce chiffre pourrait être sensiblement augmenté.

«La solution pour une patinoire couverte, solution qui donne satisfaction à chacun, devra donc être trouvée sans trop tarder.»

— D'autres soucis?

— L'occupation de la piste. Cette saison, nous devons disputer pas moins de 50 matches de championnat sur la Patinoire des Mélézes. La vogue du hockey sur glace est devenue telle que nous avons maintenant 120 joueurs, y compris les juniors. Il faut trouver des heures de glace pour leur entraînement.

— Et la nouvelle formule du championnat?

— J'en suis très satisfait. La première partie, quatorze matches, doit permettre aux équipes de se qualifier pour le tour final qui réunira les cinq premières. Pour le tour final, le premier partira avec un avantage de trois points, le second deux et le troisième un. C'est nouveau et très valable.

— Et la coupe des champions?

— Le premier match est fixé au 17 octobre, aux Mélézes, contre Chamonix. Le match retour n'a pas encore pu être fixé. Pour cette coupe d'Europe, Gaston Pelletier pourra jouer.

En attendant, les hockeyeurs chaux-de-fonniers préparent leur saison. Le programme d'avant-championnat est chargé. Il débutera le 24 août prochain. Dès cette date, ils joueront toutes les semaines. Voici d'ailleurs le programme:

24 août, à Montana, contre Montana; 25 août, à Villars, contre Villars; 31 août, à Saint-Gervais; 1<sup>er</sup> septembre, à Chamonix; les 6-7, 13-14, 20-21 et 27-28 septembre, entraînement sur glace à Villars; le 28 sep-

tembre, à Villars, contre Sierre; les 4-5 octobre, tournoi à Thoune avec Genève-Servette, Thounne, Berne et Langnau; les 11-12 octobre, tournoi de la Métropole de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds avec Genève-Servette, Langnau et Sierre; les 13 et 15 octobre, tournoi d'Yverdon avec le club local, Gotteron et l'équipe yougoslave de Jesenice; le 17 octobre, premier match de la coupe d'Europe des clubs champions à La Chaux-de-Fonds, contre Chamonix; les 17 et 20 octobre, tournoi de Langenthal avec le club local, Viège et Langnau; le 26 octobre, début du championnat contre Davos aux Mélézes.

Raymond DÉRUNS.

## Athlétisme

## Record suisse battu

A Emmenbrucke, la Zurichoise Margrit Hess a battu le record suisse du 1500 m. féminin que Ursi Brodbeck avait établi il y a deux semaines et demie. Dans des conditions idéales, Margrit Hess a réussi le temps de 4'54"3, améliorant de 6"9 l'ancien record, lequel avait été établi, il est vrai, au cours du premier 1500 m. féminin organisé en Suisse.

● L'Américaine Margaret Bailes (17 ans) est la sixième athlète du monde à égaler le record mondial du 100 m. féminin en réussissant 11"1, à Denver.

● A Sittard, une équipe hollandaise féminine, composée d'Ijla Keizer, Tilly van der Made et Maria Gommers, a battu le record du monde du 3 fois 800 m. en 6'15"5. L'ancien record appartenait à une équipe anglaise avec 6'20".

## Football

## Sion gagne

En match amical, dans la capitale valaisanne, le F.-C. Sion a battu Genève par 2-0. Brutin a marqué les deux buts aux 34<sup>e</sup> et 55<sup>e</sup> minutes.

## Affaire à suivre

La police criminelle, le Sénat de Berlin-Ouest et la Fédération ouest-allemande de football à Francfort sont intervenus au niveau de leurs compétences respectives dans le «scandale Hertha BSC». On reproche au célèbre club berlinois d'avoir «acheté» pour 38 000 marks son dernier match de barrage contre l'équipe bavaroise de Bayern Hof.

résidence de notre hôte ne tarda pas à se profiler sur l'horizon incroyablement limpide. C'est un grand bâtiment neuf, d'un seul étage, en pierre blanche, placé sur une éminence. Il domine les collines proches et la côte. On distingue même à l'ouest tout un chapelet d'îles, dont celle de Chalki, qui sera pour moi le théâtre d'événements animés, comme vous le verrez plus tard...

Sur le flanc gauche, à mi-distance entre la maison et une sorte de piton dénudé, se dresse un bois de pins bien épais. C'est là que, la nuit même de notre arrivée, je vécus une aventure étrange, qui aurait pu fort mal se terminer. Mais n'anticipons pas trop!

Après avoir dégusté un excellent repas, chacun passa un long moment sur la terrasse à colonnade, tant la soirée était belle et reposante. Au cours d'une conversation entrecoupée de silences. Papazorglou tantôt nous racontait ses malheurs et sa fuite de Smyrne devant les hordes turques déchainées, tantôt il nous questionnait sur la Suisse, sur nos goûts, sur nos idées politiques, et nous répondions aussi bien que possible, réalisant comme il est difficile de définir son propre pays. Peu à peu aussi, je voyais se dessiner une image de la Grèce fort différente de celle que je m'étais forgée, celle d'une Grèce unie et démocratique... Nul n'est prophète en son pays!

A 23 heures, chacun se retira dans sa chambre. La maison donnait sur le bois de pins, dont j'entendais bruire les branches: la nuit était claire, un léger vent chaud soufflait par intervalles... La tête pleine de toutes les impressions du voyage, du récit de Papazorglou, je ne pouvais m'endormir et j'eus soudain envie de sortir, de faire une petite promenade. Sans bruit, je me glissai dehors et ne tardai pas à atteindre la forêt. Je décidai de la traverser et de monter

en direction du sommet rocheux. Arrivé à la lisière supérieure, près d'un amas de blocs de pierre, j'aperçus, ô surprise... une antenne! Résolu à éclaircir ce mystère, je contournai un bloc plus volumineux que les autres et... me trouvai en face d'une baraque, faite de planches assez grossières, mais solide et en bon état. Il y avait une porte et une étroite fenêtre grillagée. Je pesai à tout hasard sur la poignée; chose curieuse: la porte n'était pas verrouillée. J'entrai dans un local obscur, tâtonnai un moment et finis par découvrir un interrupteur. Un flot de lumière inonda la pièce et je vis un puissant poste émetteur-récepteur, de marque allemande. Il paraissait flambant neuf. Je m'assis un instant sur le tabouret de cuir vert pour en manipuler les touches, lorsque j'entendis un bruit, léger, comme étouffé. Je dressai l'oreille: plus rien. N'avais-je pas rêvé? Rassuré, je me replongeai dans la contemplation du poste, me demandant si Papazorglou était un radio-amateur et pourquoi il n'avait pas fait installer tout cela dans sa résidence, au lieu de choisir cette cabane isolée... quand, soudain, je crus recevoir «une montagne» sur la tête. J'eus encore la force de porter la main à mon crâne douloureux, je vis passer des étoiles, des traits sombres, puis chavirai dans l'inconscience...

J'ignore combien de temps elle dura, mais je revins à moi, allongé sur le sol, les pieds et les mains liés, avec un mal de tête épouvantable. Un homme à la mine menaçante me surveillait. C'était un type grand et fort, au visage basané, orné d'une grosse moustache noire. Une cicatrice lui barrait le front de l'œil gauche à la tempe, se perdant sous ses cheveux en broussailles. Je voulus m'expliquer: peine perdue, mon gardien ne comprenait pas un seul mot de français, pas plus que d'anglais, d'italien ou d'allemand, et mes médiocres notions de grec

étaient présentement anéanties, sans doute à la suite du choc reçu!

Comme je me tortillais pour essayer de desserrer mes liens, qui commençaient à me blesser, car cet abruti les avait serrés à fond, il me gratifia d'un coup de pied dans la hanche, pas fort, juste en guise d'avertissement. Puis il sortit un pistolet, dont il caressa le canon d'un air significatif. Il n'y avait pas moyen de s'entendre avec cette brute. Ne plus bouger me parut préférable!

Après m'avoir examiné un bon moment, après avoir vérifié la solidité de mes liens, il se leva et disparut. J'entendis le cliquetis de la clé qu'on tourne... J'étais prisonnier, abandonné. Pourquoi? Pendant combien de temps étais-je condamné à demeurer là, ficelé, ligoté, couché à même le sol? Mon esprit se mit au travail, analysant, déduisant, et j'en arrivai à la conclusion que Papazorglou avait quelque chose à cacher. Mais quoi? Je résolus de le découvrir. Plusieurs heures s'écoulèrent, avec une lenteur désespérante. Je me sentais de plus en plus mal. L'aube s'était levée, et la température montait rapidement. Viendrait-on me délivrer? Que faisait donc ma sœur? Peut-être dormait-elle encore ou alors elle se dorait déjà au soleil! S'apercevrait-elle de ma disparition?

A vrai dire j'étais furieux, littéralement furieux... C'est sur ces entrefaites que me parvint un bruit de voix confus, puis le clic-clac de la serrure, et un rai de lumière éblouissant pénétra dans l'étroit local, en même temps que le volumineux Papazorglou s'y glissait, avec Danielle sur ses talons.

— Mon cher ami, me dit-il, de cette voix chaleureuse qui est la sienne, je suis profondément affecté de cet incident, c'est un malentendu.

— Bon, l'interrompis-je, pas de phrases, débarrassez-moi d'abord de ces entraves.

## Le Locle

## Une magnifique acquisition du musée d'horlogerie du Locle La pendule astronomique de parquet de F. Grondahl

On sait l'extraordinaire intérêt que l'on porte, dans le monde entier, aux pièces d'horlogerie anciennes et modernes de toutes natures (et dieu sait s'il y en a). Partant, la difficulté, pour nos musées d'horlogerie, de se procurer les pièces manquantes aux collections ou intéressantes par tel ou tel aspect de leur construction. Et surtout le prix ! Décidément, la question se pose de savoir si le public devra consentir à payer un billet d'entrée raisonnable, ne fût-ce que pour aider à enrichir le patrimoine de nos deux musées du Locle et de La Chaux-de-Fonds, déjà les plus riches d'Europe et qui doivent le devenir toujours plus, car ils sont la carte de visite véritablement princière d'une région où s'est inventée l'industrie reine de ce pays, l'horlogerie du stade industriel.

C'est le 27 mai dernier que les dirigeants du musée du Locle, avec en tête M. Ephraïm Jobin, conservateur, eurent la main particulièrement heureuse en se faisant adjuger à la galerie Koller de Zurich (pour environ 35 000 fr.) une pendule de parquet exceptionnelle, pièce de mobilier de grand luxe, son mouvement comportant diverses indications astronomiques. Le cabinet de chêne est couvert de marquetterie de bois de rose et de palissandre aux diverses couleurs. Des bronzes dorés au feu confèrent une armature luxueuse ainsi qu'une décoration très harmonieuse pour encadrer le cadran, centre d'attraction,

formé de douze cartouches jointifs, émaillés et peints pour la lecture des heures et des minutes. Le centre contient, outre les trois trous de remontage, quatre guichets où apparaît respectivement l'année, le nom du mois, de la semaine, et la date. Le nom du mois est orné du signe du zodiaque correspondant ; celui de l'année est accompagné de la lettre dominicale. La décoration du centre du cadran est une scène de chasse peinte.

Voici l'explication de la lettre dominicale. Elle désigne la position du premier dimanche de l'année. En effet, le 1<sup>er</sup> janvier est désigné par la lettre A, le 2 janvier par la lettre B, et ainsi de suite jusqu'à la lettre G, soit les sept premières de l'alphabet, une pour chaque jour de la semaine. Après la première de janvier ainsi déterminée, le cycle recommence. Or l'année commune comporte  $52 \times 7 + 1 = 365$  jours. On comprend aisément que le nom du premier jour de l'année soit aussi celui du dernier de décembre. Les années se succédant, le cycle des lettres dominicales va en reculant. Dans les années bissextiles, le 23 et le 24 février portent la même lettre. On laisse le calendrier immobile pendant un jour. De ce fait, le dimanche suivant se déplacera également d'une lettre en arrière, et alors, l'année bissextile exige deux lettres dominicales.

En dessus du cadran, sous un fronton circulaire, est figuré le cours du soleil. En regard du soleil peint sur

un disque tournant à raison d'un tour par 24 heures, on peut lire l'heure correspondante. Le lever et le coucher est aussi observable avec les changements de saison, car deux volets en éventail se déplacent automatiquement et désignent pour toute l'année ces moments astronomiques. De chaque côté de cette figuration, une aiguille se déplaçant par rapport à un petit cadran permet de commander le jeu de la sonnerie, du carillon ou inversement, de les mettre au silence.

Il a été question de trois trous à carrés de remontage : disons qu'il s'agit de remontages de poids qui actionnent respectivement le mouvement des heures et de toute la partie astronomique, la sonnerie des heures qui se fait sur un timbre aigu à l'heure juste alors qu'elle est répétée à la demie sur une clochette de timbre plus grave. A chaque heure se déclenche normalement un jeu de carillon. Il égayé ses mélodies sur dix-neuf clochettes. Après chaque audition, le cylindre se déplace et le prochain déclenchement fera jouer un autre air. Le cycle est de quatre mélodies.

Cette horloge enrichit la collection et embellit l'entrée du château des Monts qui fait l'émerveillement de tous les visiteurs. L'horloge est signée sur le cabinet : David Roentgen zu Neuwied (signalé dans le dictionnaire des horlogers célèbres). Mouvement : F. Grondahl, Malmédi 1759. Elle fut la propriété du grand duc von Mecklenburg-Schwerin.

## MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «La Voleuse».  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative, jusqu'à 21 h.  
(Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

## La Chaux-de-Fonds

## SUCCÈS D'UN ARCHITECTE.

Les touristes de notre région qui ont passé à Interlaken pendant les vacances, ont pu remarquer que les deux pavillons d'entrée du Kursaal, datant du début du siècle, ont fait place à un nouveau bâtiment, dont l'architecture aux lignes simples met en valeur l'accès du parc.

Ce bâtiment, appelé Petit Casino, abrite un kiosque, des boutiques, des magasins, un bar et une salle de jeux ; ses façades, complètement vitrées, s'ouvrent sur une promenade couverte, le long du Hoheweg, artère principale de la ville.

Il s'agit de la réalisation d'un projet de M. A.-Ed. Wyss, architecte en ville. En effet, le Conseil d'administration du Kursaal avait confié, en 1965, l'étude de ce bâtiment à quatre architectes suisses. Un jury, composé, entre autres, d'architectes renommés, a conseillé au maître de l'ouvrage d'exécuter le projet de M. Wyss. C'est ainsi que le nouveau bâtiment a pu être inauguré en mai.

**JUBILÉ.** — La direction de la maison Lemrich & Cie a eu le plaisir de féliciter M. Fernand Chopard pour 55 ans de fidèles et loyaux services.

## ETAT CIVIL

## Promesses de mariage

Wachs Werner, chef monteur, et Nobs André-Yvette.  
Bourquin Roland, graveur sur acier, et Stoil Gudrun-Maria.

## Mariage

Kohler Francis-Roger, conducteur CFF, et Schleppey Anne-Marie.

## AU CONSEIL GÉNÉRAL DES PLANCHETTES.

Le nouveau Conseil général des Planchettes a siégé mardi soir pour la première fois. Il a élu pour un an M. Walter Hügli président, M. Charles Barbezat vice-président, et M. Maurice Gogniat, secrétaire.

Le législatif a passé ensuite à l'élection du Conseil communal. Ont été élus pour quatre ans: M<sup>me</sup> Christiane Bonnet, nouvelle; M. Jean Bühler, ancien; M. William Calame, ancien; M. Claude Pellet, ancien; M. Perret-Gentil, nouveau.

M<sup>me</sup> Christiane Bonnet, femme du buraliste postal, a été félicitée par le président de l'assemblée. C'est la première fois, en effet, qu'une femme siège à l'exécutif local.

## CARNET DU JOUR

## Cinéma

CORSO: 20.30, «Calibre 32».  
EDEN: 20.30, «L'Affaire Al Capone».  
PLAZA: 20.30, «Commissaire X... Halle au LSD».  
RITZ: 20.30, «Le Seigneur de la Guerre».  
SCALA: 20.30, «Le Gendarme de Saint-Tropez».

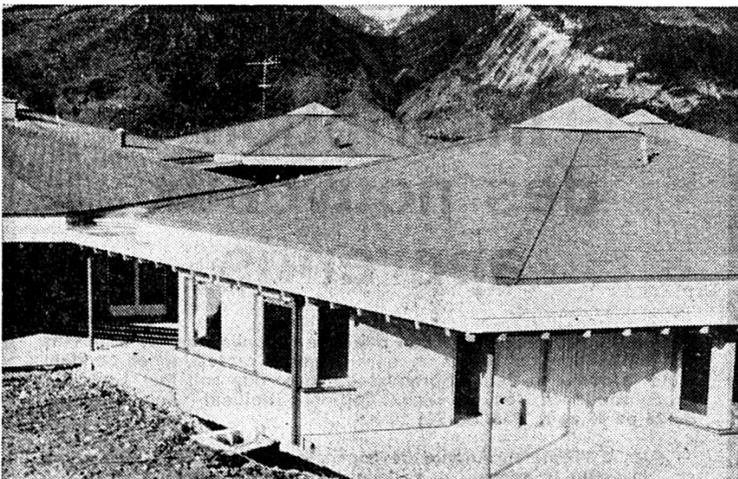
## Divers

MUSEE D'HORLOGERIE: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00  
GALERIE DU MANOIR: 17.00 à 19.00 Tissus coptes, du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle.  
MUSEE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00  
MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.

## Pharmacie d'office

Pharmacie Bourquin, av. Léopold-Robert 39.  
(Dès 22 h. appeler le No 11.)

## Un home moderne pour les vieillards



L'asile de vieillards situé au-dessus de Spiez est unique dans sa conception, pour la Suisse du moins. Six pavillons forment un ensemble qui ressemble à une étoile. Les habitants jouissent d'un maximum d'insolation et d'une vue incomparablement belle sur le lac de Thoune et les Alpes bernoises. L'asile n'a qu'un seul étage; on a donc pu éviter tout ascenseur et tout escalier. Pour prévenir le danger d'accident, on n'a pas fait de seuils dans tout l'établissement. Grâce à un partage rationnel et à l'absence de corridors et d'escaliers, un gain de surface utilisable de 50 à 60 % a pu être réalisé par rapport à d'autres établissements du même genre.

## Vu... Lu... Entendu...

Jusqu'ici, lorsqu'on disait de quelqu'un qu'il était un « collaborateur », sans autre précision, on risquait l'amende, surtout si l'on écrivait ce terme. « Collaborateur », c'était, pour tout le monde, l'honteuse étiquette des traitres de la dernière guerre, des vendus aux nazis. Il n'y a pas si longtemps qu'un journaliste neuchâtelois a comparu en tribunal pour avoir donné cette qualification à des antiséparatistes jurassiens.

Il faut croire que les temps changent vite. Un citoyen s'est fait inscrire à l'état civil, en changeant de domicile. Sous la rubrique « profession », dans les très officiels actes de sa nouvelle localité, on trouve ce simple mot: « collaborateur ». C'est tout. Ainsi, maintenant, c'est une profession. Quelle époque !...

## CHRONIQUE JURASSIENNE

## District de Delémont: SUFFRAGE FÉMININ

Le 18 février 1968, l'introduction facultative du droit de vote et d'éligibilité de la femme sur le plan communal était acceptée en votation cantonale, nettement dans le Jura romand, mais à une faible majorité dans l'ensemble du canton, l'ancien canton l'ayant même rejetée.

Où en est-on dans le district de Delémont, une demi-année après la votation cantonale ?

Le district compte 23 communes municipales, 8 communes bourgeoises et 21 paroisses. Ont introduit le droit de vote et l'éligibilité des femmes jusqu'à ce jour : 21 communes municipales ; 5 communes bourgeoises ; 15 paroisses, toutes catholiques-romaines.

Deux communes municipales, Rebeuvelier et Ederswiler, cette dernière de langue allemande, ne manqueront certainement pas de suivre l'exemple des autres communes. C'est ainsi que les citoyens de Rebeuvelier se prononceront le 6 septembre prochain et confirmeront sans doute leur acceptation du suffrage féminin exprimé le 18 février 1968.

Une votation communale a eu lieu à Delémont, par voie des urnes, le

18 août dernier. Pour la première fois, hommes et femmes étaient appelés à se prononcer sur l'octroi d'importants crédits, au total 815 000 fr. pour l'aménagement de routes et pour l'achat d'un terrain destiné à la construction d'un home pour personnes âgées.

Au total, 6086 cartes de vote avaient été délivrées, dont 2846 aux citoyens et 3240 aux citoyennes. Si la participation au scrutin n'a pas été très réjouissante, il n'y a pas lieu de s'alarmer, car nous sommes encore en période de vacances et l'attrait des objets mis en votation ne suscitait pas d'enthousiasme. On a retiré des urnes 1684 cartes de vote, dont 848 pour les électeurs et 836 pour les électrices. La participation au scrutin fut de 27,8 % (29,8 % pour les hommes et 25,8 % pour les femmes).

Les élections communales se dérouleront cet automne dans la plupart des communes du district avec la participation des citoyennes. Les calculs savants des comités des partis politiques devront tenir compte de cet élément nouveau et, comme souvent femmes varient, les surprises risquent d'être de taille ! H. P.

## MOUTIER: Concentration dans l'industrie

Les entreprises Petermann SA et Tornos SA ont décidé d'instaurer entre elles, dès le 1<sup>er</sup> septembre, une collaboration étroite et permanente afin de contribuer à maintenir la prépondérance mondiale de Moutier dans la fabrication du tour automatique à décolleter. Tornos S.A. qui occupe 1450 personnes dans le Jura bernois et à Fleurier (NE), a acquis une participation notable au capital social de Petermann S.A., dont le personnel est de quelque 400 personnes à Moutier et dans les environs. Petermann S.A. continuera à se livrer, à l'avenir,

à la fabrication traditionnelle des décolleteuses dont la cité prévôtise demeure le centre incontesté.

Le communiqué annonçant cette concentration rappelle que le progrès technique, l'importance de la recherche, l'évolution des méthodes de production et l'apreté de la concurrence étrangère, font apparaître la nécessité d'une accélération du processus de concentration dans les différentes branches de l'industrie des machines-outils, et que, en fait, ce facteur de rationalisation s'impose de plus en plus comme étant le seul moyen d'assurer à longue échéance la capacité concurrentielle de nos industries.

## CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Médecine du travail  
ON PROGRESSE

Comme on le sait, le Grand Conseil neuchâtelois a décidé la création d'un service de médecine du travail et d'hygiène industrielle dans notre canton, sous la forme d'une fondation de droit privée relevant de l'Etat. En conséquence, le Conseil d'Etat a nommé le D<sup>r</sup> Gubéran médecin du travail et d'hygiène industrielle. Ce dernier a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin dernier.

D'autre part, le gouvernement s'est assuré les services d'un chimiste industriel, indispensable collaborateur du médecin du travail. Il a été désigné en la personne de M. J. Fernandez; celui-ci occupera son poste dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

A la fin de cette année, on mettra au point l'organisation juridique de ce service; c'est-à-dire qu'on créera la fondation, qu'on arrêtera les statuts et qu'on désignera les organes responsables.

**PESEUX: Coincée dans un rail.** — Mardi matin, M<sup>me</sup> Marie-Louise Perrin, de Pesieux, descendait la route des Draïzes à cyclomoteur. Près du carrefour de Vauseyon, sa roue avant se coïncia dans un rail du tram, et la cyclomotoriste fut projetée à terre. Elle souffre d'une fracture de la clavicule droite et de plaies à la tête.

## Saint-Blaise: Un départ

Nous apprenons un départ important dans la commune. En effet, M. André Graber, l'un des chefs de file actuel du Parti radical et président du Conseil général, change d'emploi à fin octobre et est obligé de quitter la localité pour élire domicile à... Marin. Voilà un départ qui n'arrangera certainement pas le Parti radical de Saint-Blaise. Par contre nous sommes persuadés que M. Graber trouvera rapidement preneur auprès du Parti radical de Marin à court de monde à la suite de son succès lors des élections communales du printemps. A moins que ses nouvelles occupations professionnelles... jec.

**LIGNIÈRES: Il est entré dans sa 101<sup>e</sup> année.** — Le doyen de Lignières, M. Alfred Schlunegger, vient d'entrer dans sa 101<sup>e</sup> année. A cette occasion, les autorités cantonales et communales, ainsi que la population, l'ont fêté.

**LES PONTS-DE-MARTEL: Blessé par un ballon.** — Mardi, vers 13 h. 20, M. J.-P. Jeanmairet, employé CNM, a été atteint par un ballon échappé de la rue du Collège. Il souffre d'une probable fracture du genou.

**CERNIER: Condamnation pour ivresse au volant.** — Le Tribunal du Val-de-Ruz, siégeant hier à Cernier, a examiné entre autres affaires le cas de M. W. D., de La Chaux-de-Fonds, qui, conduisant sa voiture alors qu'il était en état d'ivresse (alcoolémie de 2,4 ‰) avait lancé le véhicule contre un arbre, sur la route des Vieux-Prés, le 9 juin dernier. D. avait été grièvement blessé. Le Tribunal l'a condamné à six jours de prison sans sursis, à une amende de 50 fr. et au paiement de 110 fr. de frais. Le jugement sera en outre publié, le condamné étant récidiviste.

**NEUCHÂTEL: Au tribunal.** — Hier, le Tribunal de police de Neuchâtel a condamné par défaut un jeune homme, R. P., déjà sous patronnage, à dix jours d'arrêts sans sursis et 150 fr. de frais pour ivresse et scandale public. Il a en outre condamné un autre jeune homme, E. G., à sept jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans, et à 50 fr. de frais, pour vol. Pour vol aussi, G. N. écopa de huit jours de prison avec deux ans de sursis. Enfin, A. V. a été condamné à cinq jours d'arrêts, réputés subis par la préventive, pour actes contraires à la pudeur.

## DELEMONT: Vol à la piscine.

S'étant introduit de nuit dans la buvette de la piscine, des malfaiteurs ont fait main basse sur des marchandises d'une valeur de 300 fr. et ont vidé la caisse du téléphone contenant 50 fr. Il y a eu de temps, un vol de 400 fr. avait déjà été commis dans le même lieu.

## BASSECOURT: Enfant blessé.

Alors qu'il traversait une rue à Bassecourt, Gérard Schindelholz, 4 ans, a été renversé par un cycliste. Il souffre d'une jambe cassée.

## COURRENDLIN: Pour la première fois.

Pour la première fois, lundi soir, les électrices de Courrendlin étaient convoquées en assemblée communale. Elles furent 56 à se déplacer et se retrouver au milieu de 105 citoyens. Les comptes communaux de 1967 qui accusent un excédent de recettes de 67 086 fr. ont été acceptés par l'assemblée qui approuva également une dépense de 25 000 fr. pour l'aménagement d'un collecteur pour les eaux usées ainsi qu'une dépense de 16 000 fr. pour la construction d'un trottoir.

Sur rapport de M. Monnin, maire, l'assemblée approuva un échange de terrains qui doit permettre l'implantation d'un home pour personnes âgées. (w)

## CRÉMINES: Ferme cambriolée.

M. Arnold Jolidon, qui exploite seul un domaine agricole au Raimeux de Crémines, a eu la désagréable surprise de constater hier que pendant son absence on avait pénétré par effraction dans son appartement.

Un coffret de sécurité contenant 3700 fr. qui était fixé au plancher d'une armoire de la chambre à coucher a été arraché et emporté. La police cantonale et le service d'identification de Berne se sont rendus sur les lieux pour les besoins de l'enquête. (w.)

## GRANDE JOURNÉE FOMH

La grande manifestation qui rassemblera à Saignelégier, le dimanche 25 août, les syndiqués du Jura et de Bienne approche à grands pas. De nombreuses inscriptions nous sont déjà parvenues. Nous vous donnons la possibilité de vous annoncer encore, si vous avez omis de le faire, et ceci directement auprès du secrétaire de votre section. Vous voudrez bien alors verser le montant de Fr. 7.— par personne (prix du dîner). Il n'est pas nécessaire que les pique-niqueurs s'inscrivent, puisque nous ne réservons pas de repas pour eux. Rappelons que la manifestation se déroulera en plein air si le soleil daigne être des nôtres. En cas de mauvais temps, les vastes installations du Marché-Concours peuvent accueillir des milliers de personnes. Il y aura donc de la place pour tout le monde et vos enfants trouveront eux aussi des jeux qui les divertiront au mieux. N'hésitez pas à vous inscrire pour cette grande journée; vous ne le regretterez pas.

## GENÈVE

## DES VIGILANTS POUR RIRE

Tout le monde se souvient des événements qui ont agité Genève lors des journées de la défense nationale. Nul n'est besoin non plus de rappeler le « talent tout particulier » dont la police avait usé pour ramener « l'ordre et la légalité ». Au Grand Conseil, les partis bourgeois avaient salué en cœur l'attitude de la maréchaussée et condamné les fauteurs de troubles qui avaient manifesté contre les journées militaires. Les bourgeois avaient aussi trouvé d'autres « agitateurs » — à l'Université — qui, avec la psychose des événements français, les inquiétaient beaucoup.

Dans ce contexte, le Parti vigilance, toujours en mal de baroud publicitaire, lança une pétition dont le texte vaut la peine d'être rapporté: « ... indignés par les manifestations de violence et les troubles qui se sont déroulés dernièrement à Genève, profondément attachés aux institutions de notre pays, à son indépendance et à son armée qui en est garante, les citoyens et citoyennes soussignés demandent au Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève de prendre toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre et au respect de la légalité ».

On peut se poser plusieurs questions sur les buts de cette pétition. Sachant que les élections au Grand Conseil ont lieu dans une année, connaissant les craintes que les vigilants ont quant à l'arrivée des « indépendants de la Migros », il s'agit peut-être d'une action pour rappeler aux indépendants que la clientèle électorale des poujadistes et des petits bourgeois réactionnaires est vigilante... Dans ce cas, il est fort peu probable que l'opération soit payante.

Mais la pétition pourrait avoir une autre cause. Le Comité pour les journées de la défense nationale avait arrangé une sorte de « préparation morale » en contactant pour la publicité les amis des amis qui sont officiers de notre vaillante armée et en même temps à des postes intéressants dans les grands magasins des rues

basses, à la Migros, à la SBS, etc., ce qui permit de très belles vitrines « éducatives » sur la défense nationale... On ne peut pas douter non plus que de tels contacts aient été pris dans les partis bourgeois, et la Société des officiers doit avoir parmi ses membres les majors Troyon et Soldini, grands penseurs de l'idéologie vigilante. On dit aussi — mais nous n'en croyons rien — que le colonel brigadier Chouet ne cacherait que fort peu sa sympathie pour les vigilants. Ceci explique peut-être aussi cela...

On pourrait encore chercher bien des explications. Vigilance fait un peu de publicité pour son compte de chèque postal, pour ses listes de propagande, etc. Nous pensons que c'est peine perdue. Les vigilants n'ont en général pas le sens de l'humour, mais cette fois ils ont fait une pétition pour rire. Rien n'assure qu'ils la déposeront au Grand Conseil. Nul ne croit qu'elle a recueilli un nombre impressionnant de signatures. Tout le monde sait qu'en politique il faut un minimum de sérieux et de cohérence, et que dans ce domaine, « vigilance » n'a pas encore reçu la fourragère de tireur d'élite. J.-D. Schlaepfer.

## Sympathie

Notre ami Jean-Claude Droze, président de la section socialiste de Planles-Ouates, conseiller municipal et membre du Comité directeur du PSG, vient d'avoir le chagrin de perdre son père, M. Charles Droze, décédé jeudi dernier, à Choulex, dans sa 61<sup>e</sup> année. En cette pénible circonstance, nous assurons notre ami et sa famille de notre très vive sympathie et leur présentons nos sincères condoléances.

\* \* \*

Nous avons appris il y a quelques jours que nos amis Louis et Bernadette Falquet et famille au Lignon, avaient eu le chagrin de perdre le père de Bernadette. Avec un certain retard, dont nous nous excusons, nous adressons à ces amis dans la peine, nos sincères condoléances, et les prions de croire à notre plus vive sympathie. L. P.

Apéritif à la gentiane

SUZE

préparé en Suisse exclusivement avec des racines de gentiane fraîches du Jura

## La Chaux-de-Fonds

**PRÊTS Banque EXEL**  
Discrets  
Rapides  
Sans caution  
Ouvert le samedi matin



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel  
Tél. (038) 5 49 92

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

## Mise au concours

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER met au concours la place de

## concierge

pour la Salle de spectacles et le bâtiment de l'administration municipale, rue Agassiz 4.

Traitement: selon classe 10 de l'échelle des traitements, affiliation à la caisse de retraite du personnel communal.

Entrée en fonction: selon entente.

Logement à disposition.

Les conditions d'engagement et le cahier des charges peuvent être consultés au secrétariat municipal, où les candidats devront envoyer leur offre de service jusqu'au 7 septembre 1968.

CONSEIL MUNICIPAL

## Cela est arrivé

## MINI-SÉISME

Dans la nuit de dimanche à lundi, de nombreux habitants de Genève ont senti vers une heure du matin, un tremblement de terre. Il semble qu'il n'ait pas été de très forte intensité et que celle-ci a du varier selon les quartiers. Effectivement, sur la rive droite, personne n'a ressenti le séisme. Ni la météo, ni la police, ni le service du feu n'ont ressenti de secousse, ce qui laisse penser que soit nos services publics dormaient sur leurs deux oreilles, soit ce fut un mini-séisme... Bien sûr, nous penchons pour la deuxième hypothèse!

## FOOTBALL

Les amateurs genevois de football ont l'embarras du choix avec ce début de saison. Tous les week-end ils peuvent se rendre aux Charmilles (Servette), à Frontenex (UGS), et à la Fontenette (Carouge). On ne sait pas si les caissiers des clubs mentionnés vont apprécier l'arrivée de Carouge en ligue nationale B, car il paraît que le club du bord de l'Arve attire du monde. On verra le résultat en fin de saison, mais gageons qu'avec le bon départ du Servette, aux Charmilles, il y aura du monde.

## BOURSES LISSIGNOL-CHEVALIER POUR PEINTRES ET SCULPTEURS

Les jeunes gens de nationalité suisse domiciliés à Genève, en principe depuis cinq années consécutives au moins au moment de leur inscription, âgés de moins de 35 ans, ayant l'intention de concourir en 1968, pour l'obtention d'une bourse des Fonds Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier, peuvent prendre connaissance du règlement général au Musée d'art et d'histoire, au Musée Rath, au secrétariat général du Conseil administratif et au Service des beaux-arts et de la culture, rue de l'Hôtel-de-Ville 4. Ils devront présenter leur candidature, par écrit, au Conseil administratif de la ville de Genève jusqu'au vendredi 6 septembre 1968, à midi, en fournissant les renseignements exigés. Ils devront notamment indiquer la section choisie par eux.

Quelques spécimens de leurs travaux (six pour les peintres et quatre à six pour les sculpteurs) devront être déposés au Musée d'art et d'histoire, jusqu'au vendredi 22 novembre 1968, à midi. En effectuant ce dépôt, ils donneront la liste des pièces remises pour le jugement du jury.

## Manifestations sportives, publicité et redevances

Dans une question écrite, Alex Burtin, député, demandait au Conseil d'Etat s'il estimait normal que l'on exige une redevance de deux francs par voiture publicitaire étrangère faisant partie d'une caravane qui emprunte le territoire suisse pendant quelques kilomètres, alors que toute publicité et vente de produits lui sont interdites?

Alex Burtin faisait allusion au gain dérisoire pour la caisse de l'Etat et soulignait le fait que le « droit des pauvres » bénéficie largement de la taxe sur les recettes des manifestations sportives.

S'il s'agissait d'une interpellation, Alex Burtin pourrait répliquer qu'il n'est pas satisfait de la réponse du Conseil d'Etat, du moins c'est ce que nous pensons.

A notre avis, cette réponse particulièrement longue, près de trois pages, refait tout un historique sur l'application d'articles de la loi générale sur les contributions publiques pour en arriver à une conclusion qui à elle seule suffit amplement. En effet, le Conseil d'Etat enfonce une porte ouverte lorsqu'il répond en somme ceci: « Si la recette est dérisoire pour la Caisse de l'Etat, ainsi que l'affirme l'auteur de la question, l'adjectif « dérisoire » s'applique également à la dépense qu'elle occasionne aux organisateurs de manifestations sportives. » Par ailleurs, le Conseil d'Etat est d'avis que cette taxe forfaitaire repose

sur des bases légales indiscutables et ne saurait être traitée d'arbitraire quant à sa quotité. Elle constitue en effet un montant très modéré si l'on pense, d'une part, que la surface prise en considération est très généralement inférieure à celle des véhicules publicitaires et, d'autre part, que dans le budget publicitaire d'une marque, représentée dans la caravane d'une course comme le Tour de France, une telle taxe représente une infime proportion. (Evidemment, réd.)

Et le Conseil d'Etat conclut:

« Notons encore que le droit des pauvres ne frappe pas que les réunions sportives, mais aussi tous spectacles ou divertissements de tous genres dont l'accès est payant. Cela n'empêche pas que les affiches annonçant ces spectacles soient imposées de même que la publicité faite au début, à l'entracte ou à la fin de ceux-ci.

» On ne voit pas dès lors pourquoi les manifestations sportives bénéficieraient, d'une manière générale, d'un traitement de faveur. (C'est nous qui soulignons, réd.)

» Le Conseil d'Etat relève enfin qu'à l'occasion de courses cyclistes étrangères empruntant notre territoire pendant quelques kilomètres, le droit des pauvres n'est perçu que dans la mesure où les spectateurs doivent acquitter un billet d'entrée, ce qui n'a pas été le cas pour le Tour de France ces dernières années. »

## Echos

## sur les Fêtes de Genève

Si malgré l'orage le petit peuple est accouru en masse samedi au début de l'après-midi pour voir le corso, les invités — porteurs de billets gratuits pour de bonnes places assises — n'ont pas pris la peine de se déranger. Ces invités se recrutent généralement au sein de nos autorités locales, dans les consulats et les organisations internationales. Tout le monde qui craint de se mouiller!

On parle d'un déficit. Le budget pour 1968 est de 700 000 fr. en nombre rond, tant aux recettes qu'aux dépenses. Comme les dépenses ont été effectives et les recettes, surtout le samedi, plus faibles que prévu, le déficit sera important. Et pour la première fois cette année, il n'y a ni subvention, ni capital de garantie de l'Etat et de la ville de Genève; malchance!

\* \* \*

Reste la grande loterie, avec une auto comme premier lot, dont le tirage est fixé au lundi 2 septembre. Il y a encore des billets, ceux qui désirent tenter leur chance peuvent le faire d'ici là jusqu'à épuisement du stock.

## AU GRAND CONSEIL

## Les séances pour le budget 1969 avancées

Il y a quelques jours, nous avons critiqué ici le fait que le bureau du Grand Conseil avait fixé les séances pour le budget 1969 aux 27 et 28 décembre, en plein milieu des congés de Noël et de Nouvel-An. Le bureau s'est révisé et a avancé ces séances d'une semaine, soit aux 20 et 21 décembre, pour autant que la Commission du budget soit en mesure de présenter son rapport pour la quatrième et dernière année de la législature avant la fin de l'année.

## GENÈVE

CAFÉ-RESTAURANT DE L'HOTEL-DE-VILLE — Grand-Rue 39 - Téléphone 24 99 48 - Mets et boissons de 1<sup>er</sup> choix - Deux salles pour sociétés et banquets.

LIQUEURS Morand  
MARTIGNY

## GENÈVE

## Département de l'instruction publique

Cours professionnels commerciaux  
Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat

## Inscription des nouveaux apprentis

Le Département de l'instruction publique rappelle que les apprentis ont l'obligation de suivre un enseignement professionnel pendant toute la durée de leur apprentissage, quel que soit leur âge. En conséquence, les nouveaux apprentis doivent venir s'inscrire, du 26 au 30 août 1968, de 9 à 10 h.:

à l'Ecole supérieure de commerce, rue de Saint-Jean 62, pour le commerce, l'administration et la vente;  
à l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat, quai de la Poste 14, pour l'industrie et l'artisanat.

En application du règlement du Conseil d'Etat du 2 avril 1968, un dépôt de quarante francs est exigé à l'inscription, en garantie du matériel et des manuels scolaires délivrés en prêt durant l'apprentissage.

## ARTICLES HYG.

1<sup>re</sup> qual., 12 pièces Fr. 4.50; 24 pièces Fr. 8.—; lubrifié: 12 pièces Fr. 6.50; 24 pièces Fr. 11.50.

Exp. discrète. Remb. seulement sur demande. CCP 30-18546. F. WIDMER, case 54, Grand-Rue, Berne 2.



## LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange — Librairie place du Marché tél 2 33 72

## Instruction publique

## Technicum du soir

## COURS PRÉPARATOIRE

Le cours, d'une durée de deux semestres, conduit à l'admission à la section technique d'exploitation.

Délai d'inscription: 14 septembre 1968.

Début des cours: 25 octobre 1968.

Exigences: Les candidats au cours préparatoire doivent être porteurs d'un certificat fédéral de capacité (horlogerie, mécanique, électricité) ou d'un titre équivalent et avoir exercé leur profession durant trois ans au moins. Selon le titre présenté, un contrôle pourra être fait à l'entrée.

## SECTION TECHNIQUE D'EXPLOITATION

Le cours, d'une durée de quatre semestres, conduit aux examens pour l'obtention du diplôme de technicien d'exploitation délivré par le Conseil d'Etat.

Les examens d'admission auront lieu les 3, 4 et 5 octobre 1968.

Début des cours: 25 octobre 1968.

Exigences: Les candidats ayant fréquenté régulièrement le cours préparatoire, automne 1967-1968, ne sont pas tenus de s'inscrire pour participer aux examens d'admission. Ils sont inscrits d'office.

Les autres candidats devront mentionner lors de leur inscription qu'ils sont porteurs d'un certificat fédéral de capacité (horlogerie, mécanique, électricité) ou d'un titre équivalent et qu'ils ont exercé leur profession durant quatre ans au moins. De plus, ils indiqueront les cours spéciaux qu'ils ont fréquentés et leur durée.

Pour tous les cours (cours préparatoire et section technique), les candidats seront convoqués personnellement et recevront les indications de lieu et d'horaire.

Les programmes et les formules d'admission (cours préparatoire) ainsi que tous renseignements concernant la section technique doivent être demandés à la direction du Technicum neuchâtelois:

Le Locle, tél. (039) 5 15 81, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 34 21, ou à la direction de l'Ecole de mécanique et d'électricité, à Neuchâtel, tél. (038) 5 18 71.

Les inscriptions doivent être envoyées à l'une des directions précitées.

Le chef du département: GASTON CLOTTU

VAUD

Où va la Compagnie Vaudoise d'Electricité? ON GÈRE, ON GÈRE, ON GÈRE...

III\*

Qui a « exploité » la Compagnie de Joux ?

Contrairement à ce que l'on entend souvent exprimer, ce n'est pas l'Etat qui le premier a « exploité » la Compagnie de Joux et ses abonnés.

Le décret de 1902 prévoit que la compagnie ne versera pas la redevance prévue par la loi fédérale et qui reste cependant exigée des autres entreprises.

Après des attributions au fonds de réserve et de renouvellement, les actionnaires reçoivent un premier dividende de 5%, le solde se répartit comme suit :

40%, dividende supplémentaire aux actionnaires en partie capitalisé dans un fonds spécial ;

40%, versement à l'Etat ;

20%, qui doivent être utilisés conformément aux statuts.

Le Conseil d'administration décide d'attribuer la moitié de cette dernière somme en faveur du fonds des actionnaires. Le solde de 10% est réparti entre les administrateurs et le personnel, caisse de retraite notamment.

Comme le relevait un député, lors d'un débat en 1923, au moment de la constitution de la société, un fonds en faveur des actionnaires n'avait pas été prévu. Si on avait voulu augmenter la part de bénéfices pour les actionnaires, on aurait tout simplement fixé directement à 50% au lieu de 40% la rétribution spéciale accordée au capital social.

A maintes reprises, le Conseil d'Etat a dû répondre aux interpellations de députés qui se faisaient les porte-paroles des abonnés, se plaignant à la fois des tarifs trop élevés et des dividendes exagérés.

Il y a eu interpellations en 1912, en 1914, en 1916, en 1917 et en 1924 par Charles Naine, puis en 1926, en 1927, en 1929 et enfin en 1930.

Au cours de la discussion consacrée au projet de 1923 qui apportait des modifications aux statuts de la société, le représentant du Conseil d'Etat reconnaît qu'en 1918, les actionnaires ont touché 12% de dividende, plus 11% versés au fonds des actionnaires, soit au total 23%.

En 1920 c'est un peu mieux ! Dividendes 12%, versement au fonds des actionnaires 12 1/4%, soit 24 1/4%. Ce fonds des actionnaires est une trouvaille. Il permet de masquer les profits exagérés des actionnaires.

En 1923, le capital social est toujours de deux milliards de francs comme au début. Sur la proposition du Conseil d'administration qui comprend quatre administrateurs sur sept représentant l'Etat, l'assemblée générale décide de doubler le capital. Il sera porté à quatre milliards de francs. Mais les actionnaires (l'Etat est intéressé pour un quart) n'auront pas d'espèces trébuchantes à verser. La somme nécessaire par cette opération est prélevée sur le fonds des actionnaires.

Lors de l'interpellation Favre, du 10 mai 1926, on apprend que le dividende de l'année précédente est de 10%. Les versements au fonds de

réserve des actionnaires représentent 6,07%, total 16,07%. Mais encore une fois, une action sur deux a été remise à titre gracieux, grâce au fonds des actionnaires dont l'existence est bien opportune !

Au cours des débats motivés par l'interpellation Charles Naine, il est parlé d'une attribution qui a atteint, à la fois sous forme de dividendes et de versement au fonds des actionnaires de 31,25% !

Longtemps le Conseil d'Etat répond par une fin de non-recevoir. La société est une affaire privée (malgré la présence de quatre administrateurs sur sept désignés par l'Etat), le gouvernement n'a pas à intervenir dans sa gestion. Pourtant les dispositions légales ont prévu que la compagnie a l'obligation de soumettre ses tarifs à l'approbation du Conseil d'Etat.

En réponse à l'une des interpellations, le chef du Département des travaux publics relève qu'une baisse des tarifs entraînerait une diminution du dividende servi aux actionnaires et par contre une chute des cours à la bourse !

Cependant, devant la tenacité des députés, il a fallu tout de même tenir compte, dans une certaine mesure, de leurs réclamations.

Revision de 1951

Un organe patronal a affirmé qu'en 1951, le Conseil d'Etat n'avait qu'un désir : augmenter ses recettes au détriment de la nouvelle CVE. Ce n'est

pas exact. Les organes responsables de l'Etat ont toujours affirmé que le but poursuivi était de faire de la CVE une société qui serait plus à même que l'ancienne Compagnie de Joux de servir les intérêts de la collectivité.

La participation financière de l'Etat s'est trouvée réduite au départ. Par contre, toutes les communes, au lieu de quatre seulement, ont droit à des ristournes sur la consommation.

En 1953, dernière année normale pour la Compagnie de Joux, le versement à la caisse de l'Etat est de 596 282 fr. pour une production de 117 millions de KV. En plus de cela, l'Etat a droit à sa part aux réserves ouvertes et tacites. Le décret de 1923 prévoit que le 55% des réserves reviendra à l'Etat, au moment de la transformation de la société. Cette part aux réserves constitue ainsi une dette de la société à l'égard de l'Etat ! Cette disposition a été supprimée, car elle était contraire à toutes les règles comptables.

En 1955, premier exercice de la CVE, la production a passé à 173 millions de KV, grâce à la mise en service, dans le cours de l'année, de l'usine des Clées II.

Les autres entreprises sont désormais astreintes à verser une part aux bénéfices à l'Etat, dans la mesure imposée à la CVE.

A. MARET, ancien conseiller d'Etat.

\* Voir nos numéros des 14 et 20 août.

Le rapport de la commission chargée de contrôler la gestion du Conseil d'Etat contient toujours des remarques intéressantes, originales, savoureuses, étonnantes même parfois. C'est pourquoi, comme l'an passé, nous en extrairons de nombreux extraits.

SE PENCHER A FOND

Nous n'avons pas d'observations à formuler au sujet du secrétariat du Grand Conseil. Bien que nous tous, députés, soyons en contacts fréquents avec M. Leyvraz, il faut se pencher plus à fond sur son activité pour se rendre compte combien elle mérite des soins et d'exactitude.

Les bureaux de la chancellerie ne donnent pas lieu à des observations non plus. Ils procurent au commissaire une impression d'ordre et de travail cohérent.

UN ENTHOUSIASME SANS CESSER RENOUVELÉ

Outre les relations avec l'extérieur, il est bon de se préoccuper des relations interdépartements et interservices. A cet effet, les chefs de service se réunissent périodiquement sous la présidence du chancelier. Là encore, il faut souhaiter de la part des responsables un enthousiasme sans cesse renouvelé pour éviter le cloisonnement et harmoniser les services de l'Etat.

BEAUCOUP DE CŒUR

Il faut noter qu'un nouveau service a vu le jour au 1<sup>er</sup> janvier 1968, cela pour décharger le secrétariat général du département. Ce nouveau service, dénommé service pénitentiaire, a pour chef M. Anselmier, ancien directeur des EPO. Nous nous dispenserons de parler en détail de ce nouveau poste puisqu'il n'existait pas en 1967, mais nous tenons à relever tout le plaisir que nous avons eu à être accompagnés par M. Anselmier lors de nos visites dans diverses prisons de notre canton. Nous avons pu constater que M. Anselmier mettait beaucoup de cœur dans sa nouvelle fonction et que le département avait eu la main heureuse en lui confiant l'organisation future de nos prisons.

LEITMOTIV

D'emblée, nous avons été conquis par le climat de confiance qui règne au sein du Département de justice, et nous avons senti (Réd. : sic !) que toutes les portes nous étaient ouvertes pour nos contrôles, puisque ce n'est pas moins de quinze jours de visites qui nous ont été offerts.

Dans tous les secteurs, le même refrain nous est revenu aux oreilles — nous pensons que ce n'est pas l'apanage du Département de justice et de police — soit celui du recrutement du personnel, surtout en ce qui concerne les juristes. Cela dit une fois pour toutes afin de nous éviter d'y revenir chaque fois lors de l'examen des divers services.

FAUTE DE CAS ?

Il ressort des conversations que nous avons eues avec M. Reymond,

président, que si un tribunal de ce genre a sa raison d'être à Lausanne, il ne serait pas iniqué de les multiplier dans le canton, comme certains le préconisent, cela faute de cas à traiter.

VIVENT LES NON-PROFESSIONNELS !

Les bureaux du juge de paix de Lausanne et de celui de Vallorbe. Rien à signaler, sinon que la commission pense qu'il serait heureux de maintenir des juges non professionnels partout où cela est possible.

LA LIBERTÉ EST UNE AFFAIRE INTÉRIEURE

Le Tribunal du district de La Vallée, ainsi que son greffe au Sentier. Rien à signaler, si ce n'est l'écusson vaudois avec son « Liberté et Patrie » à l'entrée des prisons !

LES VOLEURS DE MESSAGES

Nous avons eu un premier contact avec M. R. Huber, chef du Service de la sécurité publique. Sous ses ordres, il dispose de M. Mingard, commandant de la gendarmerie, et de M. Säuberlin, chef de la sûreté. Une récente innovation à signaler dans ce service : celle de la création d'un centre d'information et de coordination. Ce nouvel organisme a déjà rendu de grands services et se double d'être une création vaudoise. (Réd. : Ce qui quadruple ses mérites.) Nous avons remarqué le bon fonctionnement des moyens de communication et d'alerte grâce à l'émetteur des Rochers-de-Naye. On envisage une augmentation des transmissions par télexcripteurs, cela pour éviter que les messages ne soient captés par des tiers. (Réd. : La sécurité publique est aussi victime des voleurs. Où allons-nous ?)

Vallorbe a reçu les délégués des clubs vaudois de football

Sous la présidence de M. Gérard Lavanchy qui fut réélu pour la 43<sup>e</sup> année, 120 clubs sur 132 se réunirent dans la grande salle du Casino de Vallorbe.

Aucun fait saillant n'est à relever de cette assemblée. Parmi les propositions des clubs, celle du FC Ouchy demandant la suppression des matches de juniors le samedi des Rameaux fut acceptée. Une proposition du FC Botens demandant une liste de contingent pour les clubs de IV<sup>e</sup> ligue fut admise, mais cette proposition devra encore être admise par l'assemblée générale de l'ASF.

Refusant une demande du FC Vallorbe, le comité est d'accord de créer une commission d'étude pour l'augmentation du comité de 7 à 9 membres ou la création d'un secrétariat permanent.

Au chapitre des élections, comme nous l'avons dit, M. Gérard Lavanchy est réélu au poste de président pour la 43<sup>e</sup> année et ses collaborateurs sont MM. Georges Cardinaux, Samuel Lador, Claude Francey, Daniel Mellet, Marius Perrin, tous anciens et Daniel Meillaud, nouveau. Après 40 ans de présidence du Tribunal sportif, M. Albert Mayer démissionnait de son poste. Il fut remercié par la remise d'un magnifique cadeau.

Pour pourvoir à son remplacement, les délégués nommèrent M. Alfred Berny comme président, les membres étant MM. Ernest Galéazzi, Gilbert

Prodolliet, anciens, Alfred Freymond et Raymond Pittet, comme nouveaux. La commission des juniors sera présidée par M. Rodolphe Gloor et son comité sera ratifié par l'assemblée des juniors, samedi prochain.

C'est le charmant village de Bursins qui recevra les délégués vaudois l'an prochain.

En fin d'assemblée, l'insigne du mérite fut remis à 37 personnes qui œuvrèrent pendant plus de 20 ans comme joueurs ou comitatards.

Par la même occasion, les clubs suivants reçurent, Concordia, le challenge Henniez, Gingins, le challenge Galéazzi et Villars-le-Terroir le challenge Trente Jours les récompensant pour leur bonne tenue tout au long de la saison.

Après ces deux cérémonies, les délégués se retrouvèrent pour trinquer le verre de l'amitié offert par la commune de Vallorbe. -cx-

PALMARÈS 1967-1968

Champions de II<sup>e</sup> ligue : FC Nyon, FC Assens. — Champion de III<sup>e</sup> ligue : FC Isar-Renens. — Champion de IV<sup>e</sup> ligue : FC Villars-Tiercelin. — Champion Juniors A : FC Yverdon. — Champion Juniors B : FC Vevey-Sports. — Champion Juniors C : FC Stade-Lausanne. — Champion vétérans : FC Orbe. — Coupe vaudoise : Juniors A : Lausanne-Sports. — Juniors B : Lausanne-Sports. — Juniors C : FC Renens. — Vétérans : FC Lutry.

HORLOGERIE BIJOUTERIE  
**O. MEYLAN**  
20 rue de l'Alpe, 20  
TEL. 22 56 90 LAUSANNE

*Tapis*  
Qualité  
Choix  
Prix avantageux  
**Iynedjian**  
Bas rue de Bourg 7, Lausanne  
Même maison à Bern, via-rue Hôtel Bellevue-Palace

Cinéma Lausannois

**A. B. C.** T. 22 55 52-53  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Première vision  
**LES CINQ DE LA VENGEANCE**  
Guy Marison, Monica Randall  
Cinémascopie - Couleurs  
Parlé Italien, sous-titres franç./alle.

**Bel-Air** T. 23 53 12  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Première vision  
Parlé français - Couleurs  
Le hold-up le plus sensationnel jusqu'à présent... du jamais vu !  
**TROIS MILLIARDS D'UN COUP**  
Stanley Baker, Joanna Pettet, J. Booth

**Cineac** T. 22 74 99  
Permanent, de 14.00 à 22.00 7 ans  
Profitez des vacances pour vous amuser avec  
**LAUREL ET HARDY**  
dans LES ROIS DU K.O. - LES JOYEUX VAGABONDS-RAMONEURS  
Arrivée d'orphelins coréens à Coltrin

**Lido** T. 23 21 44  
14.00, 16.00, 20.00 (français) 18 ans  
18.00, 22.10 (anglais, sous-titres)  
Le chef-d'œuvre de M. Antonioni  
**BLOW UP**  
David Hemmings, Vanessa Redgrave, Sarah Miles  
Palme d'Or à Cannes 1967  
En couleurs

**Palace** T. 22 15 50  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans  
8e semaine  
Le vie sexuelle dans le mariage  
**LE MIRACLE DE L'AMOUR**  
Film d'éducation sexuelle  
Record d'affluence en été  
Parlé français

**Athenee** T. 23 24 12  
14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans  
Louis de Funès vous fera pleurer de rire  
**LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ**  
Geneviève Grad, Michel Galabru, Jean Lefebvre, Ch. Martin  
Cinémascopie et couleurs

**Bourg** T. 22 84 22  
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans  
Semaines du film russe  
Le célèbre film d'Eisenstein classé  
**LE CUIRASSÉ POTEMKINE**  
«Le meilleur du monde»  
Vers. orig. sous-titrée franç./alle.  
(Fav susp. à 21.00)

**Colisee** T. 22 51 23  
14.30, 20.30 (en français) 16 ans  
17.00 (en anglais, sous-titré)  
**ZORBA LE GREC**  
A. Quinn dans le film de Cacoyannis  
Alan Bates, Ir. Pappas, L. Kedrova

**Metropole** T. 23 62 22  
14.30, 20.30 16 ans  
Première suisse - Prolongation  
Un film empreint de vérité  
**SADISME S. S.**  
(AFTER «MEIN KAMPF»)  
Dans l'enfer des camps de la mort...  
Débauches et tortures, expériences monstrueuses, avec les hères nazis  
Parlé anglais, sous-titres français

**Rex** T. 23 43 51  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Parlé français  
C'est l'enfer vivant... à travers un mur de flammes jusqu'au fort  
**L'ENFER EST POUR LES HÉROS**  
Steve McQueen, James Coburn, Bobby Darin

**Atlantic** T. 22 11 44-45  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Brigitte Bardot dans un film de H.-G. Clouzot  
**LA VÉRITÉ**  
Marie-José Nat, Sami Frey, Charles Vanel, Paul Meurisse, Fernand Ledoux, Louis Seigner  
Le film débute immédiatement

**Capitole** T. 22 51 32  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Première vision  
Couleurs Deluxe  
**PRUDENCE ET LA PILULE**  
Un chef-d'œuvre d'humour britannique  
Deborah Kerr, David Niven, Irina Demick, J. Geeson

**Eldorado** T. 22 16 12  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
DERNIER JOUR  
Festival du western Français  
**WINCHESTER 73**  
avec James Stewart, Shelley Winters, Dan Duryea

**Moderne** T. 26 23 77  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Un thème d'actualité: avortement ou contrôle des naissances  
Marie-José Nat dans  
**JOURNAL D'UNE FEMME**  
**EN BLANC**  
de Claude Autant-Lara,  
d'après le roman d'André Soubiran

**Romandie** T. 23 47 64  
17.00, 20.30 16 ans  
En grande première  
Tatiana Samoilova et V. Lannovoi en même temps que Paris et Zurich  
Couleurs Parlé franç. Fav. susp.  
Un film du Soviétique A. Zarkhi  
**ANNA KARENINE**

**Corso-Renens** T. 24 90 55  
20.30 16 ans  
Couleurs  
**RIO CONCHOS**

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Le Nigéria bombarde l'aérodrome du CICR

On apprenait hier à Londres que le Nigéria s'est déclaré prêt à examiner la question d'autoriser éventuellement le ravitaillement du Biafra par voie aérienne. Aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet, mais Lagos demanderait le contrôle préalable des avions.

Ce début de changement d'attitude aussi soudain qu'inattendu de la part du Nigéria s'est produit mardi matin au cours de la rencontre à Londres de M. A. Enahoro, ministre nigérien à l'information, avec le ministre d'Etat britannique chargé des affaires du Commonwealth, lord Sheperd. Mais l'optimisme que cette nouvelle pouvait autoriser doit être ravalé au vu des informations parvenues ultérieurement.

En effet, le CICR a été informé par ses délégués au Biafra que la piste d'atterrissage neutralisée et placée sous son contrôle selon l'accord intervenu le 13 août entre le CICR et les autorités biafraises, a été bombardée hier par des appareils des forces armées fédérales nigériennes. Le personnel du CICR est sain et sauf.

D'autre part, le commissaire nigérien pour les communications, M. Alhaji Aminu Kano, a accusé mardi, la Croix-Rouge internationale de devenir une arme de subversion aux mains de quelques puissances étrangères. M. Kano a annoncé qu'il avait donné des instructions à son ministère pour resserrer sa surveillance sur les moyens d'action accordés à la Croix-Rouge au Nigéria.

## VERS DES ENTRETIENS HANOI-SAIGON?

Le ministre sud-vietnamien des Affaires étrangères, M. Tran Khanh-thanh, a rappelé, mardi, l'invitation du gouvernement de Hanoi de tenir des négociations directes de cessez-le-feu en vue du rétablissement de la

paix au Vietnam. M. Thanh a déclaré que son gouvernement était également prêt à discuter des « conditions relatives à une réunification qui pourrait être réalisée par un procédé démocratique et pacifique placé sous surveillance internationale ».

## Fulbright et le Vietnam

M. William Fulbright, sénateur démocrate de l'Arkansas, s'est prononcé mardi en faveur d'un arrêt immédiat des bombardements sur le Vietnam du Nord, de même que pour la formation d'un gouvernement de coalition à Saigon et la neutralisation du Vietnam. Ces propositions sont contenues dans un plan que le sénateur Fulbright a élaboré en vue du règlement du conflit vietnamien et qu'il a soumis à la direction du Parti démocrate. Ce dernier met au point le programme qu'il présentera à la convention du Parti démocrate qui doit se réunir dès lundi prochain à Chicago. Le sénateur Fulbright, qui préside la Commission des affaires étrangères du Sénat, a ajouté qu'il serait désirable que tout le Sud-Est asiatique soit neutralisé.

## Espagne: Des prêtres basques contre la terreur policière

Depuis vendredi, une quarantaine de prêtres catholiques du Pays basque espagnol occupent la chancellerie de l'évêché de Bilbao et refusent de l'évacuer tant que les autorités ecclésiastiques n'auront pas condamné officiellement l'attitude brutale de la police contre les Basques. Les prêtres ont remis à Mgr Martinez, vicaire épiscopal, une pétition accusant la police de pratiquer la « terreur » et de recourir à la torture lors des interrogatoires. Cette pétition contient douze points d'accusation contre la police et les autorités civiles. Elle affirme que les chefs religieux de la région ne sont que des marionnettes entre les mains du gouvernement de Madrid.

## RFA: Une femme volontaire pour prouver la nocivité de la thalidomide

Une femme de 40 ans, mère d'un enfant de sept ans malformé par suite des effets de la thalidomide, propose de se prêter à une expérience sensationnelle: au cours d'une prochaine grossesse, elle accepterait d'absorber à nouveau cette drogue, sous contrôle médical, afin de prouver la nocivité du médicament. La proposition a été faite par M. et M<sup>me</sup> Ernst Haerdlich, mardi, dans une conversation avec les journalistes, devant le Tribunal d'Alsdorf où se poursuit le procès du contergan (nom allemand de la thalidomide). M. Haerdlich, 41 ans, maçon, a déclaré que lui et sa femme feront cette offre officiellement dans quelques jours devant le tribunal. M. et M<sup>me</sup> Haerdlich ont deux autres enfants parfaitement normaux âgés de deux et six ans, nés après le premier qui a été victime de la thalidomide.

## Cela s'est passé dans notre pays

**ROMONT: Une maison détruite par le feu.** — Un incendie a éclaté dans la nuit de lundi à mardi à Villaz-Saint-Pierre, près de Romont, dans une maison où vivaient deux familles. Le feu a trouvé un aliment facile dans le bois, dans lequel était construit l'immeuble, et les pompiers ont dû se borner à protéger les maisons voisines. Hier matin, le feu couvait encore, et les dégâts atteignent au moins 70 000 fr.

## BEX: Grosse explosion et incendie

Un camion-citerne plein de mazout qui stationnait à côté d'un dépôt d'essence près de la gare de Bex a fait explosion mardi à 20 h. 40. Le bruit de l'explosion a été entendu à deux kilomètres à la ronde. Le feu s'est communiqué à des fûts d'essence, puis aux toits des immeubles voisins, du côté ouest de la gare. Trois toitures

ont été endommagées et le feu a menacé un dépôt de bière, où il a fallu enfoncer les fenêtres pour lutter contre les flammes de l'intérieur. Le chauffeur du camion a été éjecté de son véhicule, mais il s'en tire sans mal.

Le sinistre a été combattu par les pompiers de Bex et d'Aigle, accourus avec leur matériel spécial de lutte contre le feu. Tout danger paraissait écarté à 22 h. 30. Les dégâts sont très importants et l'on peut dire que l'alerte a été chaude à Bex mardi soir.

On apprenait plus tard que c'est en voulant contrôler le niveau du carburant dans la citerne de son camion, en craquant une allumette, que le chauffeur a provoqué l'explosion. Une telle imprudence de la part d'un professionnel paraît invraisemblable.

## SOLEURE: Les fonctionnaires aux champs ?

Le Gouvernement soleurois a lancé un appel demandant aux fonctionnaires de l'Etat de s'engager volontairement pour aider à rentrer les récoltes, opérations qui a été jusque-là compromise par les mauvais temps. En principe, le Gouvernement est d'accord d'accorder un congé de un ou deux jours pour cette « mobilisation ». Il a chargé le Département de l'agriculture de discuter les possibilités d'emploi de ces fonctionnaires ainsi libérés en collaboration avec le Secrétariat cantonal des paysans.

## VILLES DU NORD

X\*

## Malmö (III)

Je ne voudrais pas conclure ce chapitre en donnant l'impression que la Suède, et Malmö, en particulier, m'a déçu. Certes, pourquoi chercher à le cacher, on est parfois un peu agacé par une certaine lenteur, une certaine nonchalance dans les services. Ce n'est pas de la bureaucratie proprement dite, car on la rencontre aussi bien dans des magasins ou des restaurants appartenant à des privés que dans les chemins de fer. Mais enfin quand, à la place d'être à proximité du train en partance, votre contrôleur, auquel vous devez vous adresser pour les réservations de places, est en grande discussion sur un quel voisin vous avez de la peine à retenir la moutarde qui vous monte au nez.

Il faut aussi avoir un caractère en or pour admettre avec le sourire qu'il est naturel que chaque usager de la pissotière de la gare de Karlstadt doive, à tour de rôle, aller en chercher la clé à la consigne et la ramener.

En revanche, et je me plais à le signaler, les services municipaux fonctionnent admirablement. Comme le Parti socialiste suisse a toujours prôné une large autonomie des communes, et que la Suède est, après la Suisse, le pays d'Europe où les autorités locales ont le plus d'indépendance, je pense qu'il y a là une constatation intéressante. Car, que ce soient les tramways, que ce soient les gardiens de musée, les agents de police, le personnel des syndicats d'initiative, je n'ai rencontré que des gens polis et extrêmement serviables.

Puisque j'ai quitté la Suède avec le train, j'aimerais encore rapidement ajouter quelques mots sur ce sujet.

Les chemins de fer suédois sont très différents de ceux d'Europe occidentale. A l'entrée des wagons, il y a un

endroit réservé pour les bagages et un vestiaire avec porte-habits. A mon avis, ce système n'est guère recommandable: il ralentit considérablement l'évacuation des voyageurs et augmente le nombre des coups consécutifs au brimblement des valises. Par contre, il prouve l'honnêteté du pays. Allez mettre vos bagages et vos manteaux loin de vos yeux dans n'importe quel train de l'Europe occidentale, on comptera combien il en restera à l'arrivée!

Autre caractéristique — et celle-là est fort bien venue — dans chaque wagon on trouve un grand récipient contenant de l'eau fraîche. A proximité, il y a des gobelets de carton. Chacun peut boire gratuitement. C'est très utile si l'on doit prendre un cachet et c'est fort social. Nos CFF pourraient s'inspirer de cet exemple.

Dans chaque wagon également, une lumière verte ou rouge, suivant les cas, indique si les toilettes sont libres ou occupées.

Enfin, il nous faut parler de la disposition des sièges, toujours; en Se-luche dans les express. Contrairement à ce qui se fait chez nous, ces sièges ne forment pas uniquement des compartiments de quatre places. Il existe quelques-uns de ceux-ci, mais pour la plupart, ils sont deux à deux, comme dans les autocars et on n'a donc personne en face de soi. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Cela invite certainement moins à la conversation et nuit à la contemplation des jolies jambes, d'autre part, évidemment, on jouit de plus d'indépendance. Par ailleurs, il convient de relever que d'un côté du wagon, les sièges sont placés dans le sens de la marche du train et, de l'autre côté, en sens contraire.

Et voilà, je quitte la Suède. De Malmö à la frontière norvégienne, c'est une succession de paysages admirables et variés. D'abord les champs, les bois de bouleaux et la mer. C'est une des régions les plus peuplées de la Suède et, pourtant, en comparant à notre

pays, on est déjà frappé par les immenses étendues vides.

Je crois qu'il convient de bien conserver en tête cette notion des étendues illimitées chaque fois qu'on compare nos deux nations. Pour bien des choses, je l'ai signalé, on constate des similitudes entre la Suède et la Suisse, mais l'espace immense à disposition des Suédois, espace qui fait tellement défaut chez nous, modifie beaucoup de données, aussi bien sur le plan concret que sur le plan de la psychologie.

Après Göteborg, la deuxième ville de Suède, c'est plus beau encore. Toujours des champs, mais aussi des forêts de plus en plus grandes où dominent, selon l'altitude, les bouleaux, les pins et les épicéas. Partout aussi coulent des rivières ou des canaux. Les étangs succèdent aux lacs et les lacs aux étangs. « Pays des lacs et des montagnes », a-t-on dit de la Suisse. On pourrait mieux le dire encore de la Suède.

La plupart des cours d'eau et des lacs paraissent très peu pollués. Au pire à peu près comme en Suisse avant la guerre. Les roseaux s'allongent en murailles ondulantes, les nénuphars forment des chapelets dorés. Le long des canaux glissent lentement les billes de bois.

A l'orée des forêts, au bord des voies du chemin de fer, dans les pâturages, c'est tout plein de fleurs roses — ce n'est pas de la bruyère — dont j'ignore le nom, qui s'enflamment au soleil couchant comme un terrestre ciel d'automne.

Au haut d'une colline, le train s'arrête. A proximité, on ne voit que la gare et un hôtel. Ceux-ci dominent d'une centaine de mètres un lac filiforme qui s'insinue, vierge de toutes maisons sur ses rives, entre deux montagnes noires. C'est Ed, un des plus beaux coins que j'ai jamais vu.

(A suivre) Willy BRANDT.

\* Voir nos numéros des 8, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 19 et 20 août.

## EN QUELQUES LIGNES

● **ADDIS ABÉBA.** — Les troupes portugaises ont recours aux gaz toxiques lors de leur lutte contre les « combattants de la liberté » en Guinée portugaise. Telles sont les conclusions de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA), conclusions qui ont été exposées mardi à Addis Abéba lors d'une conférence de presse tenue par son secrétaire général, M. Diallo Telli. La responsabilité de ces actes, a poursuivi M. Telli, doit être recherchée auprès des alliés occidentaux du Portugal.

● **ROME.** — Les metteurs en scène inscrits à l'ANAC (Association italienne des auteurs cinématographiques) retireront leurs films sélectionnés pour le Festival de Venise et occuperont pacifiquement le palais de la Mostra le jour de l'inauguration, affirme un communiqué de l'ANAC publié mardi à Rome.

● **LE CAIRE.** — « Croire que M. Jarring pourrait poursuivre plus longtemps sa mission au Moyen-Orient ou qu'il existe une baguette magique pouvant modifier la situation, ce serait commettre une grande erreur », a déclaré mardi soir la radio du Caire.

● **WASHINGTON.** — L'armée américaine a accepté mardi de verser 5000 dollars à titre de compensation pour 6000 moutons qui ont été anéantis par des gaz nervins lors d'une récente expérience dans l'Utah. Les propriétaires lésés avaient réclamé une somme de 376 685 dollars.

● **LA NOUVELLE DELHI.** — Quatre personnes sont mortes à la suite de manifestations estudiantines mardi à Amaravti, ville du nord-ouest de l'Etat de Maharashtra (capitale Bombay). Plus d'une vingtaine de personnes ont dû être hospitalisées. C'est la police qui a ouvert le feu. Jusqu'ici, environ 800 arrestations ont déjà été opérées dans plusieurs localités de l'Etat de Maharashtra.

● **PARIS.** — Jean Yonnel, ancien doyen du théâtre français, est mort samedi matin, à l'âge de 77 ans.

● **COLOMBUS.** — Des détenus du pénitencier de l'Etat d'Ohio se sont mutinés mardi pour protester contre les conditions de vie dans l'établissement et ont menacé de tuer sept gardiens qu'ils ont pris comme otages, si les autorités ne donnaient pas suite à leurs revendications.

● **JOHANNESBOURG.** — Cinq étudiants de l'Université libérale de langue anglaise de Witwatersrand (Johannesbourg) impliqués dans le mouvement de protestation de l'« affaire Majeje » ont été malmenés à Prétoria par un groupe d'hommes dont certains arboraient le blazer de l'Université de langue afrikander de Prétoria. Les cinq étudiants ont été « enlevés » dans des voitures et emmenés dans une « hostellerie » de Prétoria, où ils ont été tondu, avant d'être déshabillés et enduits de cirage. Puis on les a soumis à une douche écossaise prolongée, on les a obligés à se tenir debout deux heures durant, et signer un document reconnaissant qu'il ne s'agissait que d'une brimade universitaire avant d'être relâchés.

## G.-B.: Un exercice pas comme les autres...

Un exercice militaire fort différent des manœuvres traditionnelles se déroule actuellement dans le sud de l'Angleterre, avec la participation d'unités terrestres et aériennes britanniques et américaines. Intitulé « first look », il a pour but de trouver les méthodes les meilleures pour contrôler l'application d'éventuels accords internationaux sur le désarmement. Il se limite à la détection de forces classiques et ne porte pas sur l'arsenal nucléaire.

Ces manœuvres feront peut-être date, non pas dans les états-majors, mais dans les pourparlers de Genève sur le désarmement. Des observateurs de neuf pays participant à la conférence de Genève les ont déjà suivies. Du côté oriental, on remarquait la présence de la Tchécoslovaquie, mais l'absence de l'Union soviétique.

● **CAMBRIDGE.** — Le prix « Atoms for Peace » (Atomes pour la Paix) a été décerné mardi à trois savants (un Pakistanais, un Suédois et un Américain) pour leurs travaux en faveur de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Tous trois travaillent pour l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui dépend des Nations Unies. Il s'agit de MM. S. Eklung (Suède), directeur de cette agence, Henry de Wolf Smyth (Etats-Unis), délégué américain auprès de cette organisation, et A. Salam (Pakistan), qui dirige le centre international de physique théorique de Trieste qui appartient à l'agence.

● **CHICAGO.** — Des inspecteurs du FBI et des services secrets américains enquêteraient à Chicago sur une menace de complot fomenté par assassiner deux des candidats à l'investiture du Parti démocrate pour les élections présidentielles, MM. Humphrey, vice-président des Etats-Unis et McCarthy, sénateur du Minnesota, pendant le congrès du parti, la semaine prochaine, annonce le « Chicago Tribune ».

● **BEYROUTH.** — Une tentative de coup d'Etat a eu lieu à Damas le 15 août dernier, révèle le quotidien libanais « Al Nahar ». Selon « Al Nahar », le mouvement était dirigé contre le régime baassiste actuel de la Syrie par les baassistes modérés restés fidèles aux leaders traditionnels du parti.

## Le marasme de la production valaisanne conduira-t-il jusqu'à l'attentat ?

## DYNAMITE À SAXON

Un paquet de dynamite avec détonateur et mèche pour l'allumage a été découvert mardi par un employé des Chemins de fer fédéraux sur la ligne ferroviaire Lausanne-Brigue, entre le passage à niveau de Saillon et la gare de Saxon. La police a aussitôt été alertée. Le dispositif était fixé à un rail. Il n'a pas été utilisé. Il est difficile d'établir si les personnes qui déposèrent ces explosifs sur la voie avaient vraiment l'intention de les faire sauter. C'est l'opinion générale en Valais que cette étrange découverte est en relation avec la mévente des fruits.

## Mendrisio: La grève est finie Les ouvriers ont obtenu satisfaction

Après presque un mois de grève, les ouvriers de la maison Penrex de Mendrisio, reprendront le travail mardi après midi à 13 h. 30. Ils avaient commencé leur action revendicatrice le 22 juillet.

Un accord est en effet intervenu lundi au cours d'un entretien entre les responsables de la fabrique de stylos à bille et les secrétaires syndicaux de l'organisation chrétienne sociale tessi-

noise et de la Fédération des ouvriers du bâtiment et du bois (FOBB). Soumis mardi matin aux grévistes, l'accord a été accepté à l'unanimité.

La grève aura donné satisfaction aux revendications des ouvriers de la Penrex: ils obtiennent les trois semaines de vacances pour lesquelles ils avaient entrepris leur mouvement, ainsi que des améliorations des conditions de travail.